

**LE SPORT**

**Le légendaire Punch Imlach est décédé**

◆ George «Punch» Imlach, l'un des personnages légendaires du hockey qui a mené les Maple Leafs de Toronto à quatre conquêtes de la coupe Stanley et qui a été l'âme dirigeante dans l'émergence des Sabres de Buffalo, est mort, hier, à l'âge de 69 ans, d'un arrêt cardiaque.

Pages 5, 9, 10 et 11

**Les Nordiques hués; Savard est en furie**

◆ Les Nordiques ont entrepris le mois de décembre de bien mauvaise façon hier soir au Colisée, en s'inclinant 3-1 devant une foule fort déçue qui n'a pas ménagé ses huées. L'entraîneur André Savard était furieux, hors de lui-même, après le match.

Pages 2, 3 et 4



George «Punch» Imlach

**Pelletier claque la porte à la CUQ**

◆ Latente depuis quelques mois, la crise entre Québec et les villes de la Communauté urbaine de Québec a éclaté au grand jour, hier soir, alors que le maire de Québec, Jean Pelletier, a claqué la porte à la CUQ. L'incident est survenu quand le maire Ralph Mercier, de Charlebourg, a déposé un amendement pour doter sa ville d'un parc industriel, lors des discussions sur l'approbation du plan d'immobilisations de la CUQ.



Page A-3

**Hausse de 5 cents du billet d'autobus**

◆ La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec haussera ses tarifs de \$0.05 le premier janvier.

Page A-3

**Achetons ANTIQUITÉS**

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés.

Comptez un seul numéro: 832-1930

**LE SOLEIL**

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1987  
QUÉBEC, 91<sup>e</sup> année, no 332

82 pages, 5 cahiers + 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

35¢

692.4455

"Nouveau et peu banal"  
Thérèse Desy  
Beaulieu,  
La  
Barrière



LE CAFE DU MONDE

**LE PASSAGE DE L'EMPIRE**



L'architecte George Leahy qualifie le nouveau passage de l'Empire de l'un des plus beaux projets sur lesquels il ait travaillé.

L'ancien cinéma Empire de la côte de la Fabrique deviendra officiellement à partir de mercredi prochain «le passage de l'Empire». Ce petit centre commercial, en plein cœur du quartier latin de Québec, aura l'originalité de relier la côte de la Fabrique à la rue Garneau, au nord, amorçant ainsi la revitalisation de cet historique coin de ville. «Dans le passage de l'Empire, dit l'architecte George W. Leahy, nous avons réussi le tour de force de conserver des murs intérieurs en pierre de taille qui témoignent de trois siècles d'histoire de la ville de Québec. En plus d'offrir une perspective en transparence de la côte de la Fabrique à la rue Garneau, nous avons tenu à conserver la façade de style art déco de l'ancien théâtre Empire construit vers 1930».

Les détails, page A-3

**Sans les fréquences Chantiers maritimes en danger**

◆ Le ministre Daniel Johnson estime que la survie des chantiers maritimes québécois est menacée. Affichant son inquiétude, il s'attaque aux ministres fédéraux du Québec qui, «on le sent maintenant, peut-être, ne sont pas capables de livrer la marchandise».

par André FORGUES

Interrogé hier sur le déficit de Marine Industrie, qui approchera les \$50 millions, et sur la mise à pied de 16 des 36 cadres de l'entreprise, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce a vite fait dévier la discussion sur la responsabilité d'Ottawa et des ministres fédéraux québécois.

Marine, qui est sous le contrôle d'une société d'Etat québécoise, est propriétaire des

trois chantiers maritimes du Québec (Lauzon, Sorel et Montréal). A compter de 1991, les carnets de commandes des chantiers sont à zéro, a souligné M. Johnson hier.

Les attaques du ministre tournent autour de l'adjudication imminente par Ottawa du contrat de construction de six fréquences à Saint John Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick. Après avoir fait preuve de discrétion ces derniers mois, Québec exige maintenant à cors et à cris que la réalisation d'au moins deux de ces fréquences soit confiée en sous-traitance aux chantiers du Québec.

«Ce que je trouve étrange dans tout ça, c'est que les ministres québécois au fédéral jugeraient que ce n'était rien de donner \$2 milliard dans l'Ouest pour les banques, \$1,2 milliard pour un plan de diversification de l'Ouest, \$1 milliard pour les agriculteurs de l'Ouest et qu'on devrait, au Québec, se contenter de quoi? De même pas deux fréquences? De zéro fréquence? De fermer les chantiers en 1991?»

Masse, Bouchard et de Cotret

«Il y a des gens qui avaient contracté des engagements à l'endroit du Québec, d'en défendre les intérêts y compris dans les chantiers maritimes en attribuant au moins deux fréquences au Québec», a rappelé M. Johnson.

Auparavant, le ministre avait identifié trois Québécois membres du gouvernement fédéral auxquels, selon lui, des questions mériteraient d'être adressées.

«J'aimerais demander à M. (Marcel) Masse s'il croit qu'on devrait avoir deux fréquences ou plus, ou s'il croit que c'est du bien-être social que d'envoyer la construction de navires à des chantiers du Saint-Laurent», a lancé M. Johnson comme s'il connaissait personnellement la réponse.

Du ministre Benoît Bouchard, M. Johnson voudrait savoir «s'il a été convaincu que les Québécois font des fréquences qui coûtent à peu près \$100 millions pour \$200 millions chacune».

Lire A-2, Chantiers...

Autres détails, page A-2



Johnson: Les ministres fédéraux du Québec ne sont pas capables de livrer la marchandise.

**LA CONSOMMATION**

**La table des Fêtes change!**

◆ Les habitudes alimentaires du temps des Fêtes des consommateurs québécois changent. La dinde, le ragoût, le porc, les tourtières sont en perte de vitesse. Il y a chez les Québécois une grande recherche de fraîcheur, même pendant le temps des Fêtes. Fruits et légumes, produits de la mer, charcuterie, viandes à fondue, amandes, noix, fruits secs, fromages fins, services de traiteurs présentent une nette croissance. Il en est de même pour les produits non alimentaires tels, par exemple, les assiettes jetables. Notre journaliste Gilles Angers explique.

Cahier C



**LE SOLEIL EN HAÏTI**

**Par milliers, les Haïtiens veulent partir**

◆ Ils traversaient une ville triste et tendue ceux qui, hier, ont quitté Haïti. Ils étaient nombreux ceux qui se massaient aux guichets de l'aéroport de Port-au-Prince. Mais bizarrement la foule était moindre que l'an dernier au lendemain de la fuite de Jean-Claude Duvalier.



par René BEAUDIN

Il faut dire que la veille la rumeur a circulé selon laquelle tous les vols commerciaux du lendemain seraient annulés. Quiétude trompeuse. Les Haïtiens, par milliers ou par dizaines de milliers, veulent quitter le pays. Il y a tout ceux qui ont joué un rôle actif dans le Conseil électoral provisoire et certains partis politiques dont celui de Sylvio Claude, m'a-t-on dit, parce qu'il entendait poursuivre devant les tribunaux les dignitaires déçus ou encore en place de l'ancien régime.

Quiétude trompeuse aussi parce que les vols commerciaux sont boudés pour l'étranger, notamment vers Miami, le principal point de chute des Haïtiens sur le continent. Pour obtenir enfin un départ, il faut défilé dans plusieurs bureaux. Une grande confusion règne d'ailleurs en cette matière. Un vol au moins a été annulé hier en fin d'après-midi. Il y a très peu de Canadiens parmi les personnes qui embarquent ou font la queue devant les guichets.

La ville, le pays que tout ce monde qui s'en va ou veut partir abandonne, est dans un piètre état politique au lendemain de la démente journée de dimanche.

Est-ce la fin d'un grand rêve? N'est-ce qu'une victoire morale parmi tant d'autres ailleurs et en d'autres temps?

La politique est devenue le sport national des Haïtiens depuis le 7 février 1986. La flamme ne s'éteint pas pour autant, sauf que les discussions sont nettement moins animées et souriantes qu'avant le 29 novembre.



Sylvio Claude

Devant une permanence du candidat Sylvio Claude en face du champ de Mars, une petite foule de partisans s'agglutine. Ils discutent des événements de la veille ou de l'avant-veille. Ils cherchent à comprendre ce qui s'est passé. Les uns fustigent le Conseil national du gouvernement pour son inertie face au coup de force macoute avant et pendant le scrutin, d'autres accusent le Conseil électoral provisoire d'avoir trop facilement cédé à la panique en annulant l'élection. Ils accueillent poliment le journaliste qui s'approche d'eux mais sans

Lire A-2, Haïtiens...

**Mise en garde du Conseil électoral au général Namphy**

Page B-6

**Pour de la drogue, une mère livre sa fille à des violeurs**

◆ NEW YORK (AFP) - Une jeune Américaine de 20 ans a reconnu hier avoir livré sa fille de 6 ans à des violeurs dans le but d'obtenir de l'argent pour se procurer de la drogue, a annoncé le procureur du district du Bronx, au nord de New York.

Selon Me Paul Gentile, Shelly Carter a plaidé coupable d'avoir maintenu par la force sa fille pendant que deux hommes, âgés respectivement de 21 et 22 ans, la violaient à plusieurs reprises. Le jugement sera prononcé le 16 décembre et les trois coupables encourront 25 ans de prison.

Le procureur, soulignant qu'il s'agissait d'un des crimes les plus odieux d'abus sexuels contre un enfant qu'il ait connus en 18 ans de carrière, a précisé que l'affaire avait été découverte après que la grand-mère de la fillette se fut inquiétée des blessures qu'elle présentait.

**LE SOMMAIRE**

- Annonces classées..... E-4 à E-9
- Arts..... D-12 à D-14 et E-1 à E-3
- Bridge..... E-8
- Consommation..... Cahier D
- Crayons de soleil..... C-10
- Décès..... E-11
- Dossiers..... B-5
- Economie..... C-1 à C-9
- Editorial..... B-4
- Horoscope..... E-8
- Monde..... B-6 à B-11
- Mots croisés..... E-7
- Mot mystère..... E-7
- Où aller à Québec..... E-2
- Patron..... E-9

**LA MÉTÉO**



Généralement nuageux avec vents modérés. Maximum de -1. Demain: ciel variable.

Détails, page E-4

## SUITES de la première page

### Chantiers...

Quant au ministre fédéral Robert de Cotret, il serait intéressant de lui demander s'il estime «qu'une décision comme ça doit se prendre dans un large contexte global socio-politico-économique canadien», a poursuivi M. Johnson.

Selon le ministre, en achetant ces chantiers il y a un peu plus d'un an, Québec «a sauvé du désastre Vickers et Lauzon». Mais dans cette opération, ajoute-t-il, il y avait explicitement de la part d'Ottawa «un engagement d'aider au-delà de 1991, de constituer un carnet de commandes qui maintient les emplois sur le fleuve Saint-Laurent».

Québec, lui, a fait sa part en assumant le déficit considérable auquel Marine fait maintenant face et qui était prévisible, explique M. Johnson. «La participation du gouvernement fédéral à l'effort de rationalisation qui nous a coûté très cher, c'est d'attribuer au Québec au moins deux frégates.»

#### La rationalisation

A propos des mises à pied à la haute direction de Marine Industrie, M. Johnson en parle comme de «l'expression concrète» de la rationalisation, du redressement qui étaient devenus nécessaires dans cette industrie et que le gouvernement du Québec s'était engagé à effectuer en faisant l'acquisition de Davie et Vickers, en octobre 1986. «L'alternative à ce que nous faisons, il n'y en a pas.»

Le ministre a refusé de donner des précisions sur les prochaines étapes de cette opération de redressement, se contentant d'indiquer que les représentants syndicaux de Marine en seront informés dans les prochains jours. M. Johnson ne cache pas, cependant, qu'après le ménage effectué chez les cadres supérieurs, le reste de l'administration de Marine aura aussi à vivre des ajustements.

Ayant demandé à ce que la direction de l'entreprise lui soumette «toutes les options sur la plus longue période possible», M. Johnson soutient que tout le monde s'attendait à la mise en oeuvre de la rationalisation et de la spécialisation des activités de Marine. «Le début des décisions est en train de se prendre», indique le ministre.

M. Johnson refuse également de s'engager à plus long terme sur l'avenir des trois chantiers même dans l'hypothèse où Marine obtiendrait les deux frégates et la rénovation des deux destroyers du programme Trump qu'elle réclame.

Il est prématuré, selon lui, de dire tout de suite si les trois chantiers de Montréal, Sorel et Lauzon continueront leurs activités navales à long terme. ●

### Haitiens...

plus. Très vite, ce dernier se sent de trop et indésirable. Ils parlent d'autre chose. Trois jours plus tôt, les mêmes personnes ou presque couraient après lui pour se faire poser des questions.

Mais il faut vite revenir à la normale.

Voilà une ville que hante en permanence le spectre du ravitaillement. L'écrasante majorité de la population se nourrit au jour le jour, ne possède aucun moyen matériel et financier de «stocker» ou faire des réserves. On achète fruits et légumes pour le prochain repas, et non pour les prochains jours. On achète le sel et le poivre à la pincée. Les blocs de glace ne durent que quelques heures, le soleil a raison d'eux. Mais cette foule qui recommence à grouiller n'affiche pas le même mélange de fébrilité et de nonchalance qu'avant. Le sourire n'y est pas. Les patrouilles militaires sont là pour rappeler qu'un nouveau rapport de force s'est établi dans le pays et sur l'évolution duquel circulent les rumeurs les plus folles. ●

## Tant Marine que le fédéral gardent le silence

♦ Le silence le plus complet était de mise, hier, tant à Marine Industrie (MIL) qu'au sein du gouvernement canadien concernant, dans le premier cas, la difficile situation financière que connaît MIL et, dans le second cas, l'épineux dossier de la construction des frégates.

par Réjean LACOMBE

C'est devenu une véritable manie chez Marine Industrie de ne pas commenter la situation qui existe dans le domaine de la construction maritime au Québec et de s'enfermer dans le silence le plus total lorsqu'il est question de la situation financière de cette société d'État.

Au siège social de MIL à Montréal, impossible d'obtenir le moindre commentaire touchant le congédiement de 16 des 36 cadres de l'entreprise. Comme par hasard, certains dirigeants étaient absents, d'autres étaient en réunion tout au cours de la journée d'hier, etc...

Entre-temps, les ministres du gouvernement conservateur observaient eux aussi un silence tout aussi religieux. Même le premier ministre Brian Mulroney a prêché par l'exemple en ne daignant pas ré-

pondre à la pressante requête du Comité des frégates qui exige l'attribution du contrat de construction de deux frégates au chantier MIL-Davie de Lauzon.

Au terme de leur réunion, hier matin, les membres de ce comité n'ont pas caché leur profonde déception en regard de ce silence des autorités gouvernementales fédérales.

Ils ont donc décidé de faire parvenir un deuxième télégramme au premier ministre Mulroney afin de lui faire part des revendications du comité et de demander, une autre fois, une rencontre au chef du gouvernement.

Pendant ce temps, le Comité des frégates se réjouissait de constater que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, avait décidé d'adopter une attitude énergique dans ce controversé dossier. «Nous ne nous réjouissons pas de la sombre hypothèse qu'il laisse planer concernant une possible fermeture des chantiers maritimes du Québec, de dire le porte-parole du groupe, mais nous sommes contents de voir le ministre Johnson défendre avec beaucoup d'énergie le dossier.» ●

## Assurance-chômage: surcroît de travail à cause du conflit à Air Canada

♦ (PC) - Les bureaux d'assurance-chômage auront sans doute un bon nombre de nouveaux clients, aujourd'hui, soit des travailleurs appartenant au groupe des 7,700 employés mis à pied par Air Canada à la suite du gel des services de la compagnie incapable d'en venir à une entente avec les 8,500 membres de son personnel au sol.

Les 3,100 employés de la billetterie ont reçu des avis de mise à pied de la compagnie, hier. Les 1,700 pilotes et les 2,900 agents de bord avaient été remerciés de leurs services, lundi.

Vendredi dernier, Air Canada a décrété un lock-out à l'endroit des

syndiqués membres de l'Association internationale des machinistes, après que des grèves tournantes eurent presque immobilisé les services de la compagnie à Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa. Les travailleurs, qui pouvaient légalement déclencher la grève depuis le 4 novembre, et la compagnie ne trouvent pas de solution de compromis à la demande syndicale d'une indexation des paiements de retraite.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 1 décembre  
3-9-2  
7-0-4-1

## Sur le boulevard Hamel

# Une collision fait un mort et un blessé

♦ Une violente collision a fait au moins un mort, vers 11h30 hier soir, sur le boulevard Hamel Ouest, à Sainte-Foy. Le nom de la victime doit être révélé au cours de la journée.

par Lucien LATULIPPE

L'impact s'est produit près de la double ligne jaune qui démarque le centre de la chaussée en face du 5480 boulevard Hamel Ouest, dans le quartier Laurentien. Les deux autos circulaient en sens inverse et l'une d'elles aurait dévié de sa course pour provoquer la tragédie.

Les conducteurs des deux véhicules qui sont démolis comme en témoigne cette photo étaient seuls et ils ont été transportés par ambulances dans des hôpitaux différents. L'un était mort tandis que l'état de l'autre ne semble pas grave.

Plusieurs policiers de Sainte-Foy sont accourus pour procéder à l'enquête d'usage sous les yeux de plusieurs spectateurs. ●



Dans l'une des autos, il y avait des bouts de planches qui ont été projetés sur la chaussée et les préposés de la voirie de Sainte-Foy ont été appelés à recueillir les débris qui jonchaient le pavé.

# la magie de Noël

pour elle... pour lui... c'est la boîte-cadeau simons!

NOTRE PULL SHETLAND: L'EXCLUSIVITÉ DU 31 DANS LA BOÎTE-CADEAU SIMONS. C'EST UN CHAUD PULL DE NOTRE COLLECTION SHETLAND. ENCOLURE RONDE, ÉPAULES MARTEAU. COULEURS FONCÉES OU VIVES. P.M.G.T.G. 29.95

NOS FOULARDS TARTAN: LE CADEAU EXCLUSIF D'ANGLETERRE. UN FOULARD PURE LAINE À CHOISIR DANS UNE VARIÉTÉ DE 12 CARREAUX TARTANS TRADITIONNELS. 19.99

NOTRE CHEMISE SPORT: UNE CHEMISE PUR COTON BRÔSSÉ À FINES RAYURES CHEVRONS EN NOIR SUR FOND CHARBON, MARINE, BORDEAUX, JADE. P.M.G.T.G. 39.95.

LE PARKA ASYMETRIQUE DUVET ET PLUMES A PRIX SPECIAL POUR NOËL, UN ROBUSTE PARKA CHAUDEMENT ISOLE CONTRE LE FROID AVEC CORDON COULISSANT À LA TAILLE, POCHE-FERMOIR, JADE, BLEU, MARINE, ROUGE. M.G.T.G. 169.95

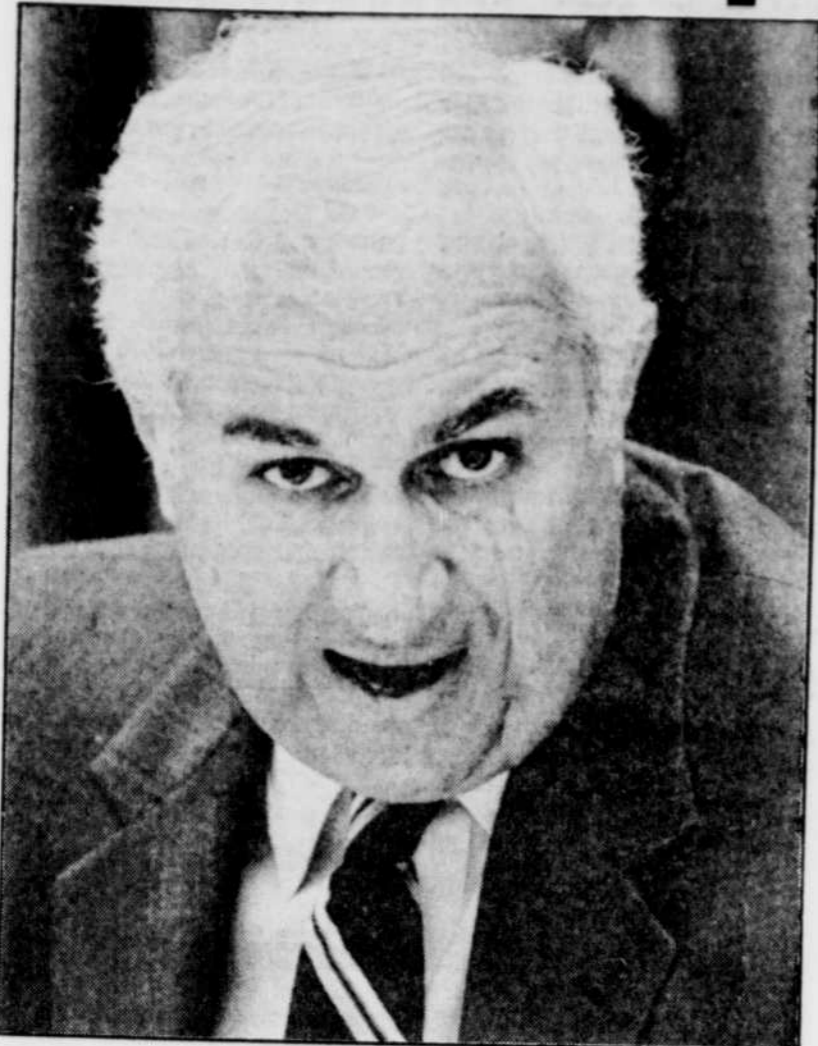
LES BAS-CHEVRONS: UN TISSAGE DE CHEVRONS TON SUR TON, 10 COULEURS SUPER-MODE, UN MÉLANGE SOUPLE LAINE ET NYLON, TAILLE UNIQUE. 4.99

la maison

# simons

PLACE STE-FOY. GALERIES DE LA CAPITALE. VIEUX QUÉBEC

# Pelletier quitte la CUQ en colère



Le maire Jean Pelletier accuse la CUQ d'être hostile envers la ville de Québec.

♦ Latente depuis quelques mois, la crise entre la ville de Québec et les villes de banlieue de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a éclaté au grand jour, hier soir, alors que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a claqué la porte du grand conseil de l'organisme régional. Les huit représentants de Québec au conseil ont tout de go emboîté le pas à leur maire.

par Pierre MARTEL

C'est le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, qui a parti le bal lors des discussions portant sur l'approbation du plan triennal d'immobilisations de la CUQ. Il a proposé un amendement à l'effet d'inclure une somme de \$6.5 millions (\$800,000 en 1988, \$3 millions en 1989 et \$2.7 millions en 1990) pour doter Charlesbourg d'un parc industriel. Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois a appuyé l'amendement apporté par son collègue de Charlesbourg.

Sitôt l'amendement secondé, M. Pelletier a demandé la parole. Dans un premier temps, il s'est dit très surpris de voir le maire Mercier déposer un amendement majeur sans l'avoir prévenu. Il a ajouté: «Les parcs doivent être municipaux. L'élégance serait de garder le statu quo sur la création d'un parc industriel à Charlesbourg jusqu'à ce que le gouvernement décide si ce sont les municipalités ou la CUQ qui doi-

vent s'en occuper. Au lieu de passer par la CUQ, que Charlesbourg fasse comme nous; qu'elle s'adresse au législateur, qu'elle demande un bill privé».

Se faisant menaçant, le maire de Québec a lancé: «Si la CUQ pose un geste hostile à Québec, nous en tirerons les conséquences».

On passe alors au vote. Seule Ville de Vanier se joint à Québec pour s'opposer à l'amendement de Charlesbourg. Toutes les autres, à l'exception de deux absents (Saint-Émile et Sillery), appuient Ralph Mercier.

Immédiatement après ce vote, M. Pelletier quitte la table du conseil en compagnie de ses collègues représentant la ville de Québec.

## Club de brigade

À l'extérieur de la salle du conseil de la CUQ, le maire de Québec a indiqué, entre autres, que sa ville était victime du 'club de brigade' formé par les maires de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy.

«Depuis quelques années, plus particulièrement depuis que MM. Mercier et Langlois siègent à la CUQ, il s'est installé un climat de confrontation entre Québec et la banlieue. La situation de Sainte-Foy est différente. Depuis deux ans, Mme Boucher n'a pas formé de bloc. Selon les occasions, elle a voté avec nous ou avec les villes de banlieue. Mais, ce soir, elle a voté avec le 'club de brigade' à la suite d'un

diner avec les maires de Beauport et Charlesbourg», a-t-il précisé.

M. Pelletier a ajouté: «Le système actuel est désuet. C'est un bel exemple de stupidité. Il amène la confrontation. La ville de Québec ne peut plus endurer cette façon de jouer. Il faudrait se rappeler qu'il n'y a pas eu de confrontation à la CUQ de 1970 à 1978 alors que la règle des deux majorités existait».

Québec sera-t-elle représentée lors de la prochaine assemblée du conseil de la CUQ? «Quand allons-nous revenir? Je ne le sais pas. Je n'ai aucune idée du temps que cela prendra. Nous allons faire une réflexion. Il ne faut pas oublier que le gouvernement a le pouvoir de modifier la loi de la CUQ s'il a un peu de 'guts'», répond le maire Pelletier en disant qu'il pense avoir l'occasion de parler au ministre des Affaires municipales, au cours des prochains jours.

## Réactions

Les maires de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy ont tous catégoriquement réfuté les accusations de collusion portées à leur endroit par le maire de Québec. Ils ont trouvé bien drôle l'allusion au 'club de brigade'.

«Nous avons diné ensemble. C'était pour discuter du suivi aux recommandations de la commission Lapointe. Ce n'était pas pour taper sur le dos de Québec. Ça fait longtemps que les villes de banlieue nous appuient dans nos démarches

pour avoir un parc industriel. Rien ne s'est fait dans le dos du maire Pelletier. Celui-ci devrait avoir un esprit plus ouvert», d'affirmer le maire de Charlesbourg.

«Nous avons diné ensemble. Ce n'était pas expressément pour discuter du parc industriel. D'ailleurs, c'est un dossier qui traîne depuis un an. S'il ne s'était pas réglé ce soir (en parlant d'hier soir), il aurait fallu attendre encore un an. De toutes façons, nous ne sommes pas à la maternelle ou à la petite école pour aller demander des permissions au maire de Québec», de renchérir la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher.

Quant au maire de Beauport, il voit dans la sortie du maire de Québec une stratégie pour forcer la main au ministre des Affaires municipales et au gouvernement du Québec. «La crise de ce soir s'inscrit dans un malaise qui persiste. Ça fait longtemps que nous attendons des réponses du gouvernement sur plusieurs questions», de constater Jacques Langlois.

Enfin, le président du comité exécutif de la CUQ, M. Michel Rivard, a indiqué qu'il avait voté en faveur de l'amendement du maire de Charlesbourg parce que c'est la CUQ qui a actuellement le pouvoir de développer des nouveaux parcs industriels. Par ailleurs, il dit que la crise actuelle pourrait peut-être permettre au gouvernement de se prononcer une fois pour toutes. ●

## Rassemblement de motards à St-Nicolas La SQ surveillera la fête des Hell's

♦ La Sûreté du Québec se tient prête à toute éventualité en vue du rassemblement des motards de la bande Hell's Angels, à Saint-Nicolas samedi. Le maire de la municipalité, M. Yvan Canac-Marquis, a jugé impératif de demander aux policiers de la SQ de tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de ses concitoyens. Du côté de la Sûreté du Québec, on se dit prêt à intervenir si nécessaire, sans toutefois divulguer le moindre détail

quant à la stratégie que pourraient utiliser les policiers.

Textes de Régys CARON

À ceux qui l'accusent d'avoir agi avec mollesse en laissant les Hell's s'établir en toute quiétude, le maire de Saint-Nicolas répond qu'il a voulu «se retirer», limiter ses commentaires afin d'arrêter le flot de nouvelles que transmettaient les médias de la région au cours de l'été.

Le maire Canac-Marquis n'écarte pas la formation éventuelle d'un comité tripartite «de surveillance et de dialogue», lequel réunirait des représentants des Hell's, du conseil municipal et des citoyens. Les membres de la troupe de motards n'ont pas encore été approchés pour s'élever sur un tel comité, admet cependant le premier magistrat.

On a pu apprendre hier, de source bien informée, que la SQ pourrait procéder à des arrestations.

À la suite de l'arrestation de huit personnes reliées au trafic de la drogue dans la région de Québec, il y a une semaine, la Sûreté du Québec recherche activement celui, un individu considéré comme le «cerveau des Hell's», qui leur a filé entre les doigts.

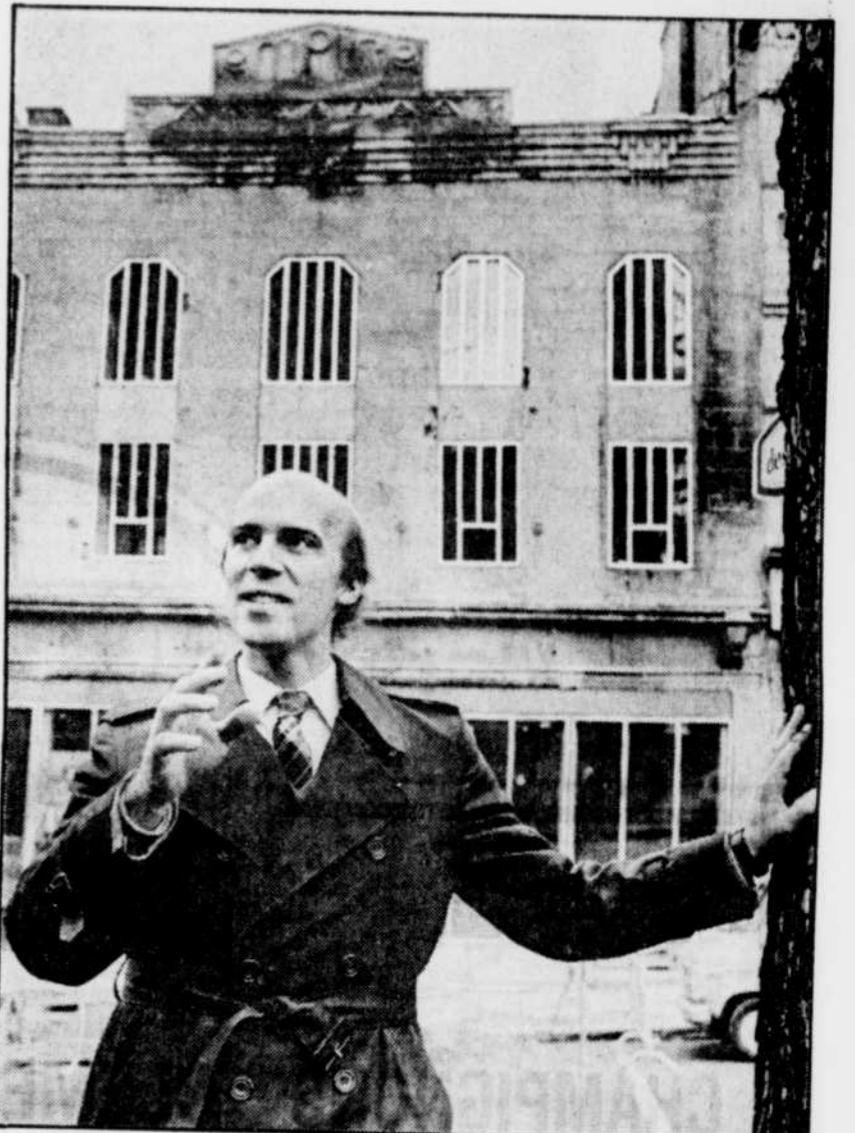
On se souviendra que la police provinciale avait employé une véritable «tactique de harcèlement» lors du rassemblement qui avait réuni 2 000 motards à Pont-Rouge, en juillet dernier. Les policiers avaient alors érigé plusieurs barrières routières, procédé à 10 saisies de drogue, en plus d'ordonner le retrait de 36 motocyclettes et d'émettre 680 billets d'infraction.

Les agapes de la fin de semaine devant se dérouler à l'intérieur de la «forteresse» du 238 boulevard Du Pont, à Saint-Nicolas l'intervention des policiers pourrait être fort différente de la tactique employée l'été dernier. D'autant plus que les motards pourraient se faire moins visibles, du moins sur les routes, puisqu'ils arriveront à Saint-Nicolas par automobile ou par camion, leurs motocyclettes ayant été remisées pour l'hiver.

Selon le journaliste Yves Lavigne, auteur du livre *Hell's Angels, taking care of business*, le conflit de travail qui paralyse la société Air-Canada pourrait même empêcher un certain nombre de motards de se rendre à Québec pour samedi. «Tout dépend s'ils ont pu obtenir des réservations avec d'autres compagnies aériennes, et les places se font rares», a fait remarquer M. Lavigne hier, lorsque joint à son domicile de Toronto. ●



C'est dans la maison des Hell's du 238 boulevard Du Pont à St-Nicolas que se rassembleront une centaine de motards du Québec, des États-Unis, de la France et du Canada.



L'ancien cinéma Empire retrouve sa façade art déco pour abriter un mini-centre commercial conçu par l'architecte George Leahy.

## Le « Passage de l'Empire », un bijou d'architecture

♦ L'ancien cinéma Empire de la côte de la Fabrique deviendra officiellement, à partir de mercredi prochain, «le Passage de l'Empire». Ce petit centre commercial, en plein coeur du quartier latin de Québec, aura l'originalité de relier la côte de la Fabrique à la rue Garneau, au nord, amorçant ainsi la revitalisation de cet historique coin de ville.

par Louis-Guy LEMIEUX

Selon le promoteur du projet, M. Andrew Ness, l'ouverture officielle du Passage de l'Empire aura lieu le mercredi 9 décembre à moins d'imprévu. À dater de ce jour, la plupart des 13 commerces de l'endroit seront eux aussi ouverts.

L'architecte George W. Leahy qui a signé d'autres rénovations remarquables dans le Vieux-Québec (l'Hotel Saint-Nicolas, les Maisons LeCourt - il est de plus l'auteur de l'inventaire architectural de la ville de Québec) n'hésite pas à dire qu'il s'agit de l'un des plus beaux projets sur lesquels il ait travaillé.

«Dans le passage de l'Empire, dit-il, nous avons réussi le tour de force de conserver des murs intérieurs en pierre de taille, qui témoignent de trois siècles d'histoire de la ville de Québec. En plus d'offrir une perspective en transparence de la côte de la Fabrique à la rue Garneau, nous avons tenu à conserver la façade de style art déco de l'ancien théâtre Empire construit vers 1930», précise l'architecte Leahy.

D'hier à aujourd'hui

Rappelons que la dernière rai-

son sociale de l'édifice mieux connu sous le nom de cinéma Empire fut le «musée de Madame Belley». La compagnie Famous Players (les Cinémas unis) avait fermé définitivement le cinéma au mois de novembre 1981.

Le théâtre Empire daterait de 1930. Auparavant, cet espace était occupé par deux riches résidences privées, l'une donnant sur la côte de la Fabrique et l'autre sur la rue Garneau, séparées par une cour intérieure fermée par de hauts murs de pierre. M. Leahy croit avoir retrouvé et conservé des parties des murs de la cour et des maisons datant de 1860 et plus.

Le choix le plus spectaculaire de l'architecte a été d'ouvrir largement le rez-de-chaussée pour que le coup d'oeil porte du trottoir de la côte de la Fabrique jusqu'à la rue Garneau. En outre, il a fait percer sur les deux rues les grandes fenêtres de l'étage qui avaient été murées pour les besoins du cinéma.

Cela donne une perspective exceptionnelle sur le passage intérieur et une luminosité naturelle qui fera le cachet de l'endroit. La nature du sol (du roc dur) et la pente descendante vers la rue Garneau a obligé l'architecte et les ouvriers à des trésors d'imagination.

George Leahy croit qu'on a développé, à Québec, des entrepreneurs de premier ordre dans le secteur de la rénovation, comme, en guise d'exemple, Juray Construction, Soudure Leclerc, Tourette Falard-va, trois entreprises qui ont travaillé à la construction du passage de l'Empire. ●

## Un grand party auquel sont attendus des motards américains et français

♦ Les célèbres motards célèbreront le samedi 5 décembre au moins trois anniversaires, soit l'implantation des Hell's au Canada, il y a 10 ans, et l'ouverture des locaux de Lennoxville et d'Halifax qui avait eu lieu le 5 décembre 1984.

Voilà pourquoi ce rassemblement est attendu avec impatience à Saint-Nicolas et à Sorel où environ une centaine de motards en provenance de France, des États-Unis, de Colombie Britannique et des Maritimes viendront initier une demi-douzaine d'aspirants, membres de la bande Les Vikings et inaugurer un nouveau chapitre dans la région de Québec. D'ailleurs depuis quel-

ques années, les Français ont pris l'habitude de traverser l'Atlantique au début de décembre pour venir célébrer avec leurs confrères canadiens.

Le 3 décembre 1986, six membres du chapitre de Paris avaient fait une arrivée remarquée à l'aéroport de Mirabel. Un avocat de Sorel, Me Charles Crevier, était alors venu les accueillir en compagnie d'un membre présumé des Hell's.

À part la remise aux nouveaux venus d'un crâne avec de petites ailes, il est difficile de savoir à quels rituels pourraient se livrer les invités lors de la rencontre du week-end. Selon Yves Lavigne, les Hell's ont

délaissé les «orgies de drogue et de sexe» auxquelles ils s'adonnaient dans le passé lors de l'inauguration d'un nouveau chapitre. À la résidence des Hell's de Saint-Nicolas, un des membres du groupe a répondu, en début de semaine, de façon plutôt sèche un «pas de commentaires», à une question concernant ces célébrations.

### Coexistence pacifique

À Saint-Nicolas, les citoyens s'accrochent tant bien que mal de la «coexistence pacifique» pratiquée par l'administration municipale depuis juin. Du bout des lèvres, les gens admettent que les résidents du 238 boulevard du Pont se tiennent tranquilles et que la «publicité» ac-

cordée par les médias crée davantage de problème que la présence des motards.

Selon Yves Lavigne, les citoyens de Saint-Nicolas n'ont rien à craindre. Depuis quelques années, les Hell's Angels se font beaucoup plus discrets dans l'entourage et se concentrent sur leurs activités jugées illicites comme la drogue et la prostitution. «Ils vont faire attention pour ne pas faire de vagues. Ils se comportent un peu comme des gens d'affaires et ne cherchent plus à dégrader systématiquement, analyse le journaliste. Les membres du chapitre North (Laval) provoquaient trop la police, c'est pour cette raison qu'ils les ont éliminés en 1985.» ●

## \$0.05 de plus pour prendre l'autobus

♦ Le prix du passage dans les autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) augmentera de \$0.05 alors que le laissez-passer mensuel pour les étudiants de 19 et 20 ans baissera de \$10.50 le premier janvier prochain.

par Pierre MARTEL

Tels sont les deux éléments les plus significatifs de la nouvelle tarification adoptée hier soir par les membres du conseil de la CUQ.

Donc, à compter du premier janvier 1988, il y aura une augmentation de \$0.05 du passage lorsque celui-ci est payé en billet ou en espèces. Cela vaudra pour toutes les catégories de passagers. Quant au laissez-passer mensuel, il augmentera de \$1.50 pour toutes les catégories sauf celle des étudiants de 19 et 20 ans dont le coût sera ramené de \$31.50 à \$21. En dépit d'une baisse de \$10.50, le coût du laissez-passer mensuel des étudiants de 19 et 20 ans sera encore légèrement supérieur à celui des étudiants de 18 ans

et moins (\$17).

L'an prochain, les personnes âgées pourront continuer à voyager gratuitement à bord des autobus de la CTCUQ en dehors des heures de pointe.

### Budgets

Toujours lors de la réunion d'hier soir, le conseil de la CUQ a entériné les budgets de 1988 pour la CUQ (\$53.2 millions) et de la CTCUQ (\$74.7 millions).

Les quote-parts des municipalités membres de la CUQ en 1988

seront de \$18.3 millions pour le transport en commun, de \$10.1 millions pour la répartition générale (fonctionnement de la CUQ) et de \$10.4 millions pour l'assainissement des eaux. En outre, les municipalités devront encaisser une augmentation des tarifs d'incinération.

Au total, les municipalités devront déboursier environ \$4.5 millions de plus en 1988 que cette année pour les organismes régionaux: \$2.4 millions pour la CUQ, \$1.2 million pour la CTCUQ et \$900,000 pour l'incinération. ●

# Remise du rapport Lavoie-Fréchette sur le salaire des députés québécois Vers une parité salariale avec les Communes

♦ Le salaire du premier ministre du Québec devrait graduellement être porté de \$100 050 qu'il est actuellement à \$125 860 à compter du 1er juillet 1989. La rémunération des ministres devrait d'autre part être augmentée de \$82 650 à \$97 542 à la même date. Le vice-premier ministre toucherait, lui, un salaire moyen qui n'est pas déterminé.

par André FORGUES

Ces recommandations sont celles de deux anciens membres de l'Assemblée nationale, MM. Jean-Noël Lavoie et Raynald Fréchette. Troisième membre du comité formé pour adresser des recommandations à ce sujet, le professeur Alain Baccigalupo propose quant à lui, à compter de juillet 1989, un traitement de \$157 325 pour le premier ministre et \$132 153 pour les ministres.

Les membres du comité ont rencontré la presse, hier, pour rendre publics leurs rapports sur la rémunération des ministres et sur le régime de retraite des députés. Expliquant son rapport minoritaire plus généreux pour les élus, M. Baccigalupo a indiqué qu'il n'avait pas voulu se laisser arrêter par la barrière psychologique du \$100 000 comme salaire annuel des ministres.



Deux anciens présidents de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie et Raynald Fréchette.

« On voulait que notre rapport puisse être achetable », a reconnu quant à lui M. Lavoie, qui présidait le comité. L'application des recommandations de MM. Lavoie et Fréchette amènerait graduellement les élus du Québec « vers une certaine parité » avec leurs homologues de la Chambre des communes.

M. Fréchette a admis d'emblée, pour sa part, qu'il est difficile pour les membres de l'Assemblée nationale de vendre à la population un pareil réajustement de leurs salaires.

Coût de \$2,3 millions

Le même comité a remis au président de l'Assemblée nationale, en octobre, un premier rapport portant sur le salaire des députés. Ce

rapport proposait des augmentations pouvant atteindre 40 pour 100 du traitement actuel de \$44 500 qui est assorti d'une allocation de dépense non imposable de \$8 000. L'indemnité de base du député serait ainsi portée à \$62 930 en juillet 1989.

Après cette date, le traitement des députés serait augmenté annuellement du même pourcentage que la hausse moyenne de salaire accordée à certaines catégories de fonctionnaires. Les salaires des ministres et du premier ministre seraient aussi haussés selon la même proportion.

Un sondage Sorecom publié lundi par LE SOLEIL indiquait que 70 pour 100 des Québécois estiment

que les députés devraient se satisfaire de leur salaire actuel. M. Lavoie refuse de se laisser impressionner par ce résultat et met en garde contre le danger de gouverner par sondages.

La qualité des personnes qui acceptent de faire de la politique et leur indépendance face à d'éventuelles tentatives de corruption peuvent être affectées par des salaires insuffisants, invoque en substance M. Lavoie. De plus, on risquerait alors de revenir à l'époque où seuls les membres de l'élite avaient les moyens de faire de la politique, souligne-t-il.

L'application des recommandations de MM. Lavoie et Fréchette sur les salaires des députés et des ministres coûterait \$900 000 la première année et \$2,3 millions en trois ans, ont indiqué hier les membres du comité.

Le rapport publié hier recommande de plus que les ministres soient mieux dédommés pour les dépenses effectuées dans le cadre de leurs fonctions. La situation actuelle, explique-t-on, désavantage particulièrement les ministres de la région de Québec qui n'ont droit à aucune indemnité de logement, même si leurs fonctions les amènent souvent à conserver un pied-à-terre à Montréal ou, du moins, à y séjourner fréquemment.

## Régime de retraite

L'autre rapport publié hier porte sur le régime de retraite des députés. Les modifications proposées ont pour objectif de corriger des injustices et de permettre d'avancer à 50 ans, au lieu de 60 ans, l'âge auquel un ancien député peut profiter de son indemnité de retraite.

Le régime proposé coûterait proportionnellement moins cher aux députés (9 pour 100 de leur salaire au lieu de 10 pour 100). Ils n'accumuleraient plus, cependant, que 3 pour 100 de leurs indemnités par année au lieu de 4 pour 100 actuellement. Par ailleurs, un ancien député âgé d'au moins 50 ans qui voudrait retirer sa rente sans rencontrer tous les critères du régime serait pénalisé moins fortement qu'actuellement.

## L'application

Les rapports du comité Lavoie-Fréchette étant maintenant remis,

les élus devront décider de ce qu'ils en feront. Libéraux comme péquistes tiennent à ce que leur salaire et leur régime de retraite soient améliorés.

Du côté du gouvernement, on affirme que rien ne sera fait sans l'appui unanime des membres de l'Assemblée nationale. Au Parti québécois, le whip Jacques Brassard explique que l'Opposition se prononcera seulement quand le gouvernement lui soumettra un projet de loi.

« Le comité fait une bonne analyse de la problématique », estime quant à lui M. Brassard, sans vouloir s'engager davantage.

Du côté ministériel, la décision finale viendra du premier ministre Robert Bourassa, qui devra soute-ner les revendications de ses propres députés et les répercussions possibles d'une augmentation plus ou moins importante des salaires des élus dans l'opinion publique. ●

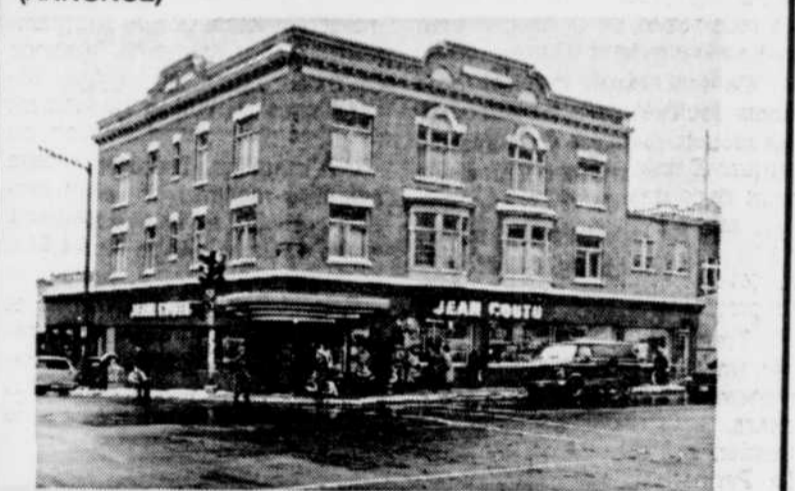
## Pas de décision avant une semaine

♦ (PC) — Le caucus libéral a décidé de reporter à la semaine prochaine la décision de donner suite ou non aux rapports de Jean-Noël Lavoie et Raynald Fréchette.

Au sortir de leur réunion, le président du caucus libéral, Michel Bissonnet, a indiqué que les députés n'avaient pas eu suffisamment de temps pour vider le sujet.

La discussion se poursuivra donc la semaine prochaine, lors d'un autre caucus. Cela rend encore plus difficile l'adoption d'un projet de loi d'ici la fin de la session parlementaire. ●

(ANNONCE)



Le mercredi 25 novembre dernier, avait lieu l'ouverture de la dixième succursale P.J.C. JEAN-COUTU sur le territoire de la communauté urbaine de Québec. Propriété de Monsieur Guy St-Onge, elle est située au 999, av. Cartier, Québec (angle St-Cyrille). Dès la première journée, cette nouvelle P.J.C. a reçu la visite de plus de 2 500 personnes!

## ATTENTION AUTOMOBILISTES

Nous vendons des pièces d'origine FORD et installées par des techniciens certifiés par FORD

Vous ne payez qu'une fois la réparation, et, si la pièce vient à faire défaut, nous recommencerons la réparation sans frais.

TANT QUE VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VOTRE VÉHICULE FORD OU MERCURY

QUELQUES EXEMPLES:

- AMORTISSEUR (toutes catégories)
- ALTERNATEUR
- RÉSERVOIR À ESSENCE
- DÉMARREUR
- PHARE AVANT
- POMPE À EAU
- POMPE À ESSENCE
- RADIATEUR
- SUSPENSION
- SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- TÊTE DE MOTEUR

RÉSERVOIR À ESSENCE NEUF À PARTIR DE 165<sup>95</sup>

INSTALL. COMPRISE PLUS TAXE

Cette protection limitée couvre les véhicules soustraits à des conditions normales d'utilisation, à l'exclusion des pièces d'entretien régulier, des courroies et des bandes, de la carrosserie et du capotage.



\* Demandez tous les détails et conditions seulement chez

GRAND TRIANON  
Boul. de la Capitale (sur le boulevard)  
683-4451

FORD, DE QUOI VOUS CONVAINCRE.



### CHAMPIGNONS

blancs, frais Ontario

95¢ LA CHOPINE



### CLÉMENTINES

MAROC

75¢ LA LIVRE



### KIWIS

gros 42

4/95¢



### BROCOLI

(très gros)

1.25\$ CHACUN



### PIMENTS VERTS

"JUMBO"

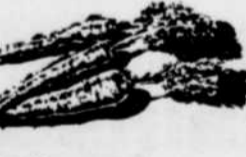
95¢ LA LIVRE



### CAROTTES du QUÉBEC

Cello 5 livres

85¢



### POMMES JAUNES

"Golden délicate"

55¢ LA LIVRE



### POMMES McINTOSH

CELLO 5 LIVRES

1.95\$ CELLO 5 LIVRES



### PAMPLEMOUSSES

blancs "Indian River" gros 48

4/95¢



### CHOUX BRUXELLES

Produit du Québec

95¢ CELLO



### ÉPINARDS

Produit des États-Unis

95¢ CELLO



### CAFÉ FRAIS

en grains ou moulu

4.45\$ LA LIVRE



NEUFCHÂTEL  
2065, boul. Bastien  
418-842-3084

CHARLESBOURG  
1047, boul. du Jardin  
418-627-0344

SAINTE-FOY  
3440, rue de la Pérade  
418-657-7717

NEUFCHÂTEL  
9210, boul. L'Ornière  
418-842-0909

LÉVIS  
51, route Kennedy  
418-835-5526

• FRUITS • LÉGUMES • CHARCUTERIE • FROMAGES • PAIN • PÂTISSERIES • VINS •

LE JARDIN MOBILE INCORPORÉ

spéciaux en vigueur dans tous nos magasins

spéciaux en vigueur jusqu'au 6 décembre

ETABLIS EN VILLE DEPUIS 1975

# Copropriétés bâties sur des terrains cédés par bail emphytéotique

## Acheteurs de condos invités à la prudence

♦ Du haut du banc, le juge Jacques Deslisle, de la cour supérieure, a invité les acheteurs de condominiums à la plus grande prudence, lorsqu'ils acquièrent des copropriétés bâties sur des terrains que la Couronne et que la Ville de Québec ont cédés à des promoteurs et à des constructeurs par bail emphytéotique.

par Jean-Claude Rivard

Chose rare, le juge a même eu recours à la presse pour inviter les consommateurs à toujours bien vérifier les titres de propriété avant de signer quoi que ce soit.

Parce que bien peu d'avocats, peu de notaires et surtout, peu de courtiers en immeuble connaissent la notion exacte de l'emphytéose, ces consommateurs s'exposent, en effet, à faire un très mauvais placement, à n'acheter absolument rien du tout, à poser un acte juridiquement nul et, pour cette raison, à ne pas pouvoir revendre leur condo.

À cause de l'emphytéose, un rare souvenir du droit seigneurial, c'est le propriétaire du terrain (la Couronne, la Ville) qui est le vrai propriétaire des constructions et des améliorations qui y sont faites. À la fin du bail, les propriétaires de condos (ou leurs héritiers) devront déguerpir, sans indemnisation. Au terme du bail, il n'y a pas de renouvellement automatique, quoi que prétendent les courtiers en immeuble. Les acheteurs de copropriétés pourraient même se retrouver dans la rue avant cette échéance, si le preneur emphytéotique (le promoteur ou le constructeur) fait faillite ou s'il néglige simplement de payer ses redevances.

### Une toile de fond

Ce sont, du moins, les arguments soulevés par Me Raymond Beaudet et à partir desquels le juge Jacques Deslisle devra rendre jugement dans une cause, à première vue, sans importance majeure. Il s'agit d'une poursuite en dommages-intérêts de \$15,000 pour bris de promesse d'achat de condo.

Transféré de Montréal à Québec, un haut fonctionnaire du gouvernement, M. Jean-Brien Desrochers, a fait appel, en janvier dernier, aux services de la maison Le Permanent, pour acquérir un condo à la Maison Perthus Dunière, édifice historique situé au 51 Saint-Pierre, à Place Royale. La courtière Solange Doyon lui a fait visiter le condo du couple Pierre Bourgault et Thérèse Brunelle. On lui a fait une promesse de vente. On l'a aussi informé, sans trop de détails, de l'existence d'un bail emphytéotique bénéficiant au ministère des Affaires culturelles. On lui a dit que l'emphytéose était automatiquement renouvelable et qu'il ne courrait aucun risque. Dans son esprit, c'était quelque chose de semblable

au crédit-bail: il pensait pouvoir devenir propriétaire du terrain loué par le gouvernement à Kéops Construction Inc., au fil des années.

Il était intéressé par ce logement qu'on lui a d'abord offert au prix de \$45,000 et qu'on a ensuite réduit à \$38,000. Il a signé une promesse d'achat. Mais au moment de signer son acte d'emprunt, à la Caisse populaire des fonctionnaires, sa notaire, Me Henriette Cyr, l'a avisé qu'il était sur le point d'effectuer un placement dangereux, à cause du bail emphytéotique.

Il est entré en communication avec le notaire François Frenette, professeur à la faculté de droit, qui négocie actuellement (sans aucun succès, selon le témoignage rendu en cour) avec le gouvernement, au nom des copropriétaires de Place Royale, le rachat des droits de la

## Gérald Godin et Louise Harel sont invités à s'amender publiquement

♦ MONTREAL (PC)- Neuf des 16 membres du conseil exécutif national du Parti québécois ont demandé, hier, aux députés Gérald Godin et Louise Harel « d'exprimer publiquement des regrets » d'ici la fin de semaine pour le rôle qu'ils ont joué dans le départ de Pierre Marc Johnson.

Une proposition visant l'expulsion des députés Harel et Godin doit être déposée par le comité des jeunes lors du Conseil national du parti qui se déroulera les 5 et 6 décembre, à Québec.

Selon le conseiller au programme, Claude Masse, cette demande pourrait être retirée si les deux députés s'amendaient publiquement d'ici la période de discussion du Conseil national consacrée à cette question. Dans le cas contraire, estime M. Masse, on pourrait assister à de profonds déchirements au sein de la formation.

Selon lui, plusieurs militants et militantes se proposeraient de démissionner si M. Godin et Mme Harel maintiennent leur attitude et si aucune sanction n'est prise par le Conseil national.

Couronne pour mettre fin à l'emphytéose. Me Frenette lui a fait la même réponse. M. Desrochers a alors décidé de ne pas donner suite à sa promesse d'achat.

Le couple Bourgault-Brunelle l'a subséquemment poursuivi pour \$15,128, exigeant un remboursement de dépenses et une indemnité pour tous les inconvénients subis par leur déménagement, en plein hiver.

Représentés par Me Gaétan Deschesne, ces derniers ont soutenu qu'en signant sa promesse d'achat, M. Desrochers savait très bien ce qu'il faisait et qu'il doit en subir les conséquences.

### Le droit

Une décision récemment rendue par le juge Victor Mélançon (non portée en appel) et impliquant la Ville de Montréal décreta qu'une

déclaration de copropriété sur un terrain qui fait l'objet d'un bail emphytéotique est impossible et nulle. La copropriété, selon le code civil, implique nécessairement la propriété d'une portion de terrain et un promoteur ne peut pas vendre ce qui ne lui appartient pas.

En d'autres mots, si le juge Deslisle retient cette thèse plaquée par l'ex-juge (à la retraite) Raymond Beaudet, il se pourrait bien que Kéops Construction Inc. ait illégalement vendu au couple Bourgault-Brunelle un condo qui ne lui appartenait pas et que ces derniers aient

voulu vendre à M. Desrochers une propriété qui ne leur a jamais appartenu, parce que l'acte de vente original est nul!

Ce trou dans la loi ne serait corrigé qu'en 1990, avec l'entrée en vigueur de l'article 1079 du Code civil du Québec. ●

# VOICI LE "4"

Toutes les informations concernant cette phase IV sont maintenant disponibles au: 7 Jardins de Mérici Suite 106



**PHASE IV**  
**CONDOMINIUM**  
**Mérici**

Pour une info-rencontre: **688-1630**

À PARTIR DE **76 000\$**

Un magasin de chez nous, près de chez vous Pour répondre à vos besoins



Galeries de la Canardière 667-1661

Place Lebourgneuf 627-3744

- Ravensburger
- Nathan
- Ambi
- Battat
- Caran Dache
- Ver Tech
- et plusieurs autres marques connues



### DÉCOUVREZ LE DOSSIER ORTHOPÉDIQUE

● CONFORTABLE ● ACTION  
● THÉRAPEUTIQUE ● EFFET REPOSANT  
**OBUS Forme**  
Utilisez-le à la maison, au bureau, à l'école, au cégep, à l'université, en auto, etc.  
Laboratoire Prothèses Orthèses Savard Inc.  
2575, boul. Hamel ouest Québec, Que. 681-6381/82

Cadeau idéal SPÉCIAL 59<sup>95</sup>\$

## Un cadeau pour Vous...

Le porte-clés en laiton Polo vous sera remis gratuitement avec tout achat d'un vêtement Polo Ralph Lauren.



Sur présentation de cette annonce Jusqu'au 5 décembre

# clément

Carte verte • 0100-12

- Nouveau
- Montréal Place Vertu 334-4727
  - LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686
  - GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472
  - PLACE SAINT-FOY 653-9363
  - SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7811
  - TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIERES 378-0590

### BALLONS

10.70\$ et 14.95\$ (10" et 12" Qualatex, en sac de 144)

### HÉLIUM

4\$ et 90\$ (livraison incluse)

### ARTICLES DE FÊTE

- chapeaux ● flûtes ● serpents ● mirlions ● déroulables ● bruiteurs ● colliers hawaïens ● banderoles ● etc...

les plus bas prix à Québec

### CHANT-O-FÊTES

4465, 1<sup>re</sup> Avenue Charlesbourg 627-1515

### ACHETONS OR

## Landry-Jacot

738, MAIL CENTRE-VILLE

## À SACRIFIER 15 UNITÉS 1987

# 7-1163

### 12 LE BARON COUPÉ 2 portes 1987

- ☑ Sièges baquets
- ☑ Automatique
- ☑ Moteur 2.2 litres TURBO
- ☑ Chauffe-moteur
- ☑ Servofrein
- ☑ Servodirection
- ☑ Glaces à commandes électriques
- ☑ Volant inclinable
- ☑ Régulateur de vitesse
- ☑ Barrures de portes électriques
- ☑ Rétroviseurs à commandes électriques
- ☑ Suspension spéciale
- ☑ Pneus radiaux ceinturés d'acier
- ☑ Radio AM/FM stéréo ET PLUS ENCORE...

## 14 595\$\*

LOUEZ-MOI POUR SEULEMENT... **333 76\$\*\***

\* transport et préparation en sus \*\* transport et préparation inclus \*\* Taxe en sus. Sujet à l'approbation du service de crédit.

## 687-2604

CAPITALE DODGE CHRYSLER SERVICE DE FINANCEMENT BANCAIRE SUR PLACE

## LE PÈRE NOËL de la Visite

### SPECTACLE AMBULANT

### LA TROUPE «EN VOITURE»

Promenez-vous et rencontrez nos amuseurs publics de la troupe «En Voiture» qui seront quelque part dans le Mail Centre-Ville.

LES 3, 4 ET 5 DÉC.  
JEUDI ET VENDREDI 13H.30 ET 19H.30. SAMEDI 11H.00 ET 13H.30

De plus, le «Petit Train» du Père Noël attend les petits et les grands pour y faire une promenade dans un décor plus féerique que jamais (0,25\$ par personne).

Et...faites photographier gratuitement votre enfant sur les genoux du Père Noël du 14 novembre au 24 décembre.

### HORAIRE DU PÈRE NOËL ET PETIT TRAIN

LUNDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	
MARDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	
MERCREDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	
JEUDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	18H00 à 19H00
VENDREDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	18H00 à 19H00
SAMEDI	10H00 à 12H00	14H00 à 16H00	

UNE COLLABORATION DE photo presto

\*HORAIRE DU JEUDI 24 DÉCEMBRE: 10H00 à 12H00

ET DES ÉTUDIANTS EN PRÉSENTATION VISUELLE DU CÉGEP STE-FOY

## SIDAC Mail Centre-Ville

**LES HALLES  
FLEUR DE LYS**

**C'EST TOUT ÇA**  
service, qualité, bas prix...

**LES HALLES  
FLEUR DE LYS**



**NOMBREUX AUTRES  
SPÉCIAUX EN MAGASIN**

chez **marché+**

**SERVICE À L'AUTO**  
Bière et vin  
527-7885

<b>PÂTES ALIMENTAIRES</b> CATELLI, SPAGHETTI, SPAGHETTINI, MACARONI  500 g <b>2/99¢</b>	<b>BISCOTTES</b> GRISSOL Régulières, sans sel, bié  250 g <b>1 49\$</b>	<b>DATTES</b> DÉNOYAUTÉES JAFFA 500 g <b>2 19\$</b>	 <b>PUNCH</b> AUX AGRUMES 1,89 l <b>1 19\$</b>	<b>POMMES de TERRE</b> FRITES COUPES VARIÉES CAVENDISH 1 kg  <b>89¢</b>
<b>MOUTARDE</b> SCHWARTZ 500 ml  <b>79¢</b>	<b>RAISINS</b> SULTANA JAFFA de Schwartz 750 g <b>2 39\$</b>	<b>CÉRÉALES</b> SUGAR CRISP ALPHABETS, HONEY COMB 250-275 g  <b>1 39\$</b>	<b>SAVON en BARRE</b> CASHMERE Bouquet pqt 3  <b>89¢</b>	
<b>POUDRE POUR GELÉE</b> JELL-O ASSORTIE 85 g <b>5/1 \$</b>	<b>CERISES au MARASQUIN</b> DALTON 375 ml  <b>2 49\$</b>	<b>RIZ</b> MINUTE RICE MINUTE RICE 1,4 kg  <b>3 69\$</b>	<b>LAIT EAGLE BRAND</b> 2/300 ml  <b>4 29\$</b>	<b>EAU de JAVEL</b> CONCENTRÉE Favorel 3,6 l  <b>99¢</b>
 <b>SOUPES AYLNER</b> TOMATES, LÉGUMES 284 ml  <b>3/99¢</b>	<b>MARINADES</b> 750 ml BETTERAVES SURES OU SUCRÉES BREAD & BUTTER DILL HABITANT  <b>1 89\$</b>	<b>CAFÉ</b> INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE 227 g  <b>3 99\$</b>	<b>SACS à ORDURES</b> EXTÉRIEUR VIA pqt 10 10 sacs à ordures  <b>79¢</b>	

**TOUS CES SPÉCIAUX SONT EN VIGUEUR**

**marché+**

**PEPSI SEVEN-UP**  
DIET ou RÉGULIER  
750 ml  
**6/1 59\$**  
Bouteilles consignées

BOULANGERIE PÂTISSERIE  
**LA FOURÉE**

**BAGUETTE** Rég.: 1<sup>00\$</sup> **79¢** | Rég.: 75¢ Pommes ou Fraises **CHAUSSONS** **49¢** | **PARISIENNE** Rég.: 1<sup>40\$</sup> **99¢**

POISSONNERIE  
QUAI-BEC INC.

**HUITRES** **1 99\$**  
de choix lb  
Oui, c'est encore le temps des huîtres!

LE NATURISTE  
Jean-Marc Brunel

**YOGOTHERM**  
16<sup>29\$</sup>  
Guide de santé naturelle "gratuit" avec tout achat de 24<sup>00\$</sup> et plus

Salon **Fleuri** Halles Place Fleur de Lys

**VIOLETTES AFRICAINES** Rég.: 5<sup>00\$</sup> **3 49\$**  
- 20% sur centres de table de Noël en soie et sur décorations de Noël en soie.

LE MARAÎCHER  
DES HALLES

**POMMES** McIntosh Sac de 3 lb **1 37\$** | **CAROTTES** de Québec sac de 5 lb **77¢**

ERABLIÈRE BEAUDRY

**SIROP D'ÉRABLE** MÉDIUM SPÉCIAL **5 45\$** | **MIEL NATUREL** 1 kg SPÉCIAL **3 90\$**

TABAGIE des HALLES

**CIGARETTES** Paquet de 25 **2 99\$**  
**TABAC** Craven A Boîte 200 g **9 99\$**

**UNIPRIX**  
Halles Fleur de Lys seulement

**WHITE SWAN** Papier-mouchoir blanc, boîte 200 **77¢** | **CHEER** (avec coupon) (Sans coupon 3<sup>00\$</sup>), détergent 6 litres **2 99\$** | **STAY FREE** (avec coupon) (Sans coupon 2<sup>99\$</sup>), 30 protège-dessous **1 49\$**

LA BOEUFERIE

**FONDUE CHINOISE** Boeuf **4 28\$** lb | **PORC HACHÉ** Frais **1 78\$** lb | **JAMBON CUIT** Lafleur **3 98\$** lb

Pour mieux vous servir  
Salons **BARBOURG** Créateurs Coiffures  
Halles Fleur de Lys seulement

**FIXATIF SHAPER** ("Hair Spray") Sebastian, 10 oz **7 95\$** | **SHAMPOING AMINO PON** (Concentré) Redken, 160 ml **5 95\$**

**NETTOYEUR de Choix** inc.  
Halles Place Fleur de Lys seulement

**10%** de rabais sur tout nettoyage de vêtements et réparations à notre cordonnerie

# HALLS DE LYS

## OUVERT 7 JOURS

même le dimanche...

# LES HALLES FLEUR DE LYS



**Boucherie**  
**La Bonne Coupe**  
Inc.

<b>ROSBIF FRANÇAIS</b> Intérieur de ronde 3 98\$ / lb 8 77\$ / kg	<b>BIFTECK INTÉRIEUR DE RONDE</b> Boeuf Canada catégorie A 2 98\$ / lb 6 57\$ / kg
<b>TOURNEDOS FRAIS</b> Petits 3 98\$ / lb 8 77\$ / kg	<b>BIFTECK SURLONGE DÉOSSÉ</b> Boeuf Canada catégorie A 3 48\$ / lb 7 67\$ / kg
<b>FONDUE CHINOISE</b> Noix de ronde 3 98\$ / lb 8 77\$ / kg	<b>BIFTECK D'ALOYAU (T-BONE)</b> Boeuf Canada catégorie A 3 98\$ / lb 8 77\$ / kg
<b>BIFTECK FAUX-FILET</b> Boeuf Canada catégorie A 7 68\$ / lb 16 93\$ / kg	<b>BIFTECK CONTRE-FILET</b> Boeuf Canada catégorie A 7 68\$ / lb 16 93\$ / kg
<b>PIZZA FABRICATION MAISON</b> (Pâte de blé entier seulement) 5" 89¢ ch. 9" 2 68\$ ch. 12" 3 89\$ ch.	
<b>ARRIÈRE de BOEUF</b> pour congélateur Boeuf Canada catégorie A 2 18\$ / lb 4 81\$ / kg	
<b>PORC HACHÉ FRAIS</b> Maigre 1 78\$ / lb 3 92\$ / kg	

245, rue Soumande, Vanier 683-9509  
**Larbofruit**

<b>ORANGES du Maroc</b> Sans pépin, grosseur 113 1 98\$ / dz	<b>ÉCHALOTES</b> Produit des États-Unis 3 ppts 78¢
<b>POMMES</b> Granny Smith Produit des États-Unis 58¢ / lb	<b>GROS PIMENTS VERTS</b> Produit des États-Unis 78¢ / lb
<b>PAMLEMOUSSES ROSES</b> Grosseur 48 Produit de la Floride 19¢ / ch.	

**POISSONNERIE QUAI-BEC**

<b>CREVETTES</b> de Matane (salade) congelées 6 99\$ / lb	<b>PÉTONCLES</b> (Très grosses) Congelées séparément 9 99\$ / lb
<b>MOUSSE</b> de crevettes Légumes 9 99\$ / lb	<b>FILET</b> de truite frais 7 59\$ / lb
<b>LASAGNE</b> de fruits de mer 2 59\$ / lb	<b>MÉLANGE</b> de goberge Saveur de crabe 5 99\$ / lb

**FAUBOURG LAUDANCE**  
FTE-FOY  
RUE DU CAMPANILLE  
(7 jours/semaine)  
653-6097

**HALLES FLEUR DE LYS**  
245, SOUMANDE  
(7 jours/semaine)  
527-3039

44, BOUL. KENNEDY  
GALERIES ROND-POINT, LÉVIS  
835-1581

574, BOUL. ROCHETTE  
BEAUPORT  
663-1733

### DU 2 AU 6 DÉCEMBRE

AUCUNE VENTE AUX MARCHANDS... NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

**Boucherie**  
**La Bonne Coupe**

**RÔTI LONGE DE PORC désossé**  
Coupe du centre  
SPÉCIAL 2 48\$ / lb

CÔTELETTES DE PORC DÉOSSÉES 2 98\$ / lb

**Vidéo Nordic Inc.**  
Halles Place Fleur de Lys seulement

Sur présentation de ce coupon entre le 2 et le 6 décembre 1987

**ABONNEMENT GRATUIT**  
pour l'année 1988  
(1er janv. au 31 déc.)

**Larbofruit**

**PAMLEMOUSSES ROSES**  
FLORIDE  
Grosseur 48  
4/98¢

**Boutique**  
**Grain de Sel Inc.**  
Halles Fleur de Lys seulement

**ENSEMBLES CADEAUX** 4 assiettes huîtres + 2 couteaux  
RÉG.: 39\$  
19 95\$

Cadeaux et articles de cuisine

**LA BISCUITERIE**

**BISCUITS** à la caisse  
10 lb  
VOORTMANS  
Variétés assorties  
SPÉCIAL 12 55\$

**BOUCHERIE:**  
LE COIN DE L'ÉCONOMIE enr.

**ROSBIF SURLONGE désossé**  
SPÉCIAL 1 79\$ / lb

**Pacini**

**TABLE D'HÔTE** POUR UNE PERSONNE 5 95\$  
Du 2 au 6 décembre

ENTRÉE: Champignons farcis  
PLAT PRINCIPAL: Petite assiette de fettucini à la Carbonara OU Petite assiette de spaghetti Spécial Maison  
BOISSON: Choix de: café ordinaire, lait, choix de thés, tisanes ou boissons gazeuses.

DESSERT: De notre table à desserts (au choix)

Halles Fleur de Lys seulement

**FRUITS CONFITS** 1 66\$ / lb

**NOIX de GRENOBLE** 2 93\$ / lb

**Le pâtissier Villageois inc.**

**MILLEFEUILLES** assortis 6/3 99\$

**GÂTEAUX** (9 pouces) Crème au beurre 8 95\$

**LES RESTAURANTS LE RENDEZ-VOUS DES HALLES**

**Frites maison** 49¢

**L'ASSIETTE CHINOISE** 2 99\$

BRASSETTE DES HALLES Samedi/Dimanche. Musique de 13h à 17h.

**CAFÉ DES LYS**  
Café en grains

**MÉLANGE-MAISON** 10\$ / kg 4 54\$ / lb

**MOKA CRÈME** 10\$ / kg 4 54\$ / lb

**LIBRAIRIE ATULU**

**-20%** AGENDAS POPULAIRES et SÉRIE pour ENFANTS "Dont vous êtes le héros"

# Trois postes réservés aux femmes, à la FTQ

♦ (MONTREAL) - Après avoir accepté en 1985 de féminiser son appellation, la Fédération des tra-

vailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a franchi une autre étape, hier, en décidant de réserver

aux femmes trois postes à la vice-présidence du Bureau. Réunis en congrès, à Montréal,

une majorité des 1,000 délégués ont adopté la résolution visant à assurer la présence des femmes au sein du

Bureau de la Fédération. Les statuts de celle-ci ont donc été modifiés, pour que trois des 14 postes à la vice-présidence soient réservés à des femmes.

FTQ admet toutefois avoir eu quelques réticences.

Soumise aux délégués, la résolution a donné lieu à un débat. Ce sont des femmes qui ont manifesté leur désaccord à cette « réservation » de postes. Une intervenante a soutenu que ce genre de « quota » était bien sûr un moyen de faire de la place aux femmes, mais que d'autre part, il entraînait une dévalorisation de la fonction. « On dira qu'une femme occupe le poste, non pas parce qu'elle est compétente, mais bien parce qu'on l'impose dans les statuts », maintient une autre déléguée.

Pour sa part, Marie Pinsonneault croit que le congrès n'a pas fait de cadeau ni la charité, en adoptant une telle résolution. « Celle-ci permettra tout simplement aux femmes de prendre la place qui leur revient », de dire la représentante du Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada.

Selon Mme Pinsonneault, la FTQ donne le ton à ses syndicats affiliés, en accordant trois postes de la vice-présidence à des femmes.

Pour le moment, la centrale ne peut fournir un tableau complet sur la représentativité des femmes, dans les structures de la FTQ.

Un comité sur l'accès à l'égalité a été chargé de cette tâche en avril 1986, mais n'a pu recueillir des données valides. Un nouvel échéancier a donc été fixé au 1er septembre 1989.

par **Brigitte BRETON**

Qui plus est, un caucus de quelque 200 « déléguées » se réunit ce midi, pour choisir les candidates. Leurs noms seront soumis vendredi, à l'ensemble des délégués.

Mmes Marie Pinsonneault et Joane Hurens, occupaient déjà la fonction de vice-présidente au Bureau. Elles ne renouvellent cependant pas leur mandat, la première pour des raisons de santé et la seconde pour une question professionnelle.

Première femme élue à la vice-présidence en 1979, Marie Pinsonneault tenait énormément à maintenir la présence des femmes au Bureau, et elle a dû y défendre sa position.

« Je craignais que ma demande soit rejetée par mes confrères, bien qu'il y ait eu évolution au cours des dernières années », raconte-elle au SOLEIL. En 1983, le congrès avait en effet refusé de féminiser le nom de la Fédération, et lors du congrès de 1985, la proposition avait été acceptée, non sans susciter un autre débat.

« Mais, ayant démontré à Louis Labege la nécessité d'assurer la relève féminine, je mettais des chances de mon côté », avoue Mme Pinsonneault. Le président de la

## VENTE • DÉCORATION

### STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX (P.V.C.)

**VERTICAUX**

POUR PORTE-FENÊTRE EN P.V.C.

75" x 84"

**59.99\$**

VALENCE GRATUITE

**HORIZONTAUX**

BLANC - IVOIRE - GRIS

• 24 x 45 po	7.99\$	• 27 x 64 po	17.19\$
• 36 x 45 po	15.99\$	• 40 x 64 po	25.19\$
• 48 x 45 po	21.99\$	• 48 x 64 po	30.29\$

BIEN D'AUTRES GRANDEURS EN MAGASIN

## LÈS DOUILLETÈS ET DRAPS "SILK GARLAND"

EN MAGASIN

**DOUILLETÈS**

SIMPLE	94.99\$	75.99\$
DOUBLE	116.99\$	93.59\$
QUEEN	145.99\$	116.79\$

**DRAPS**

SIMPLE	35.99\$	28.79\$
DOUBLE	55.99\$	44.79\$
QUEEN	72.99\$	58.39\$

"SILK GARLAND" PÊCHE ET GRIS

## TOUTES LES DENTELLES À RIDEAUX EN MAGASIN

De tous les styles pour tous les goûts. Grand choix de dentelles de très belle qualité.

**30%** DE RABAIS

AU MÈTRE OU EN PANNEAUX

SPECIAL À PARTIR DE **4.19\$** m

## ÉDREDONS DE PLUMES D'OIE

Pour le luxe à prix abordable. Riches et duveteuses, les plumes d'oie sont celles qui conviennent le mieux pour un édredon. Vous obtiendrez chaleur et confort.

SIMPLE	89.99\$
DOUBLE	109.99\$
QUEEN	129.99\$

VENTE JUSQU'AU 8 DECEMBRE

# Bouclair

La Maison du lissu

OU L'IMPORTANT, C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS.

• QUEBEC 365, Soumaindre, Ville Vanier 681-0644

• STE-FOY 2975, boul. Laurier 653-6780

• LEVIS 2, Charles-A. Cadieux 833-4210-4211

• LA-CAPITALE 5401, boul. des Galeries 628-8760

## Manifestation de syndiqués du SOLEIL

♦ Plus de 100 employés des sept syndicats du quotidien LE SOLEIL ont manifesté pendant un trentaine de minutes, hier midi, devant les bureaux du ministère des Finances, à Québec, afin de sensibiliser le sous-ministre Robert Normand à la lenteur des négociations. M. Normand quittera la fonction publique, le 21 décembre, pour devenir éditeur et président-directeur général du SOLEIL.

Celui qui cède son poste de sous-ministre des Finances du Québec se fait un point d'honneur de ne pas mêler les deux dossiers, ceux du gouvernement et ceux du SOLEIL. « Je veux garder une étrangeté jusqu'à mon entrée en fonctions au SOLEIL », tranche-t-il lorsqu'il est appelé à commenter la situation.

par **Guy DUBÉ**

Les 500 employés syndiqués du SOLEIL sont sans contrat de travail depuis un an. Les sept syndicats ont en outre créé un front commun pour améliorer leur régime de retraite, qu'ils qualifient de « pension de misère ».

M. Normand formule quand même le voeu « qu'une entente intervienne entre-temps, à la satisfaction des parties ». Et si aucune entente n'intervient avant le 21 décembre, le climat qui risque de s'envenimer n'incommodera nullement le nouveau PDG du SOLEIL, si l'on en juge par sa réponse: « Je ne suis pas réputé pour être une personne timorée », dit-il en riant.

Cependant, les manifestants n'ont pas pu rencontrer leur futur PDG qui a quitté l'ancien palais de justice par une porte latérale pour aller prendre son repas du midi. « Je ne me suis pas défilé. On ne m'avait pas prévenu. Ça m'aurait fait plaisir de les rencontrer, et j'ai trouvé ça délicat de leur part qu'ils viennent me voir », a blagué M. Normand, au cours d'une conversation téléphonique dans l'après-midi.

M. Normand espère même que le ton humoristique qu'il a donné à l'entrevue d'hier aide à détendre le climat. Quelques minutes auparavant, il avait appelé la présidente du Front commun des employés du SOLEIL, Mme Monique Giguère, pour la rassurer et lui livrer sensiblement les mêmes propos, encore là imprégnés d'humour.

## Séminaire Saint-François

École secondaire privée pour garçons et filles

**Nos particularités:**

- Cours secondaire, complet.
- Options: Sciences pures, sciences humaines, arts.
- Transport scolaire organisé par le Séminaire.
- Cafétéria.
- Pensionnat:
  - pour garçons seulement
  - chambres pour 5e secondaire.
- Activités para-scolaires et sportives organisées sur l'heure du dîner.
- Football, cadet et juvénile.

**Établissement:**

Le Séminaire Saint-François est situé à Saint-Augustin, en bordure du Saint-Laurent, dans un site des plus favorables aux études.

**Admission:**

- En 1<sup>re</sup> secondaire, examens les 5 et 12 décembre à 8h. S'inscrire en téléphonant à 872-0611
- En 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> secondaire, les admissions se font après étude du dossier scolaire. Faire parvenir les bulletins des deux dernières années scolaires et de l'année en cours. S'inscrire avant le 31 janvier 1988.

**ADMISSION EN 1<sup>re</sup> SECONDAIRE**

5 ou 12 DÉCEMBRE 1987

Séances d'information pour les parents, le dimanche 29 novembre et 6 décembre à 14h.

**SÉMINAIRE ST-FRANÇOIS**  
4900, St-Félix, St-Augustin  
G3A 1X3 Tél.: (418) 872-0611

## Grande promotion Étoile d'argent!

Bizou vous présente sa nouvelle collection de bijoux en argent ornés de pierres semi-précieuses, telles que lapis, sodalite, quartz rose, onyx, ivoire...

Durant la promotion Étoile d'argent, ces ensembles pendentif-boucles d'oreille vous sont offerts dans une boîte-cadeau au prix spécial de 24,99 \$ ou 29,99 \$

**5\$** Vous recevrez en plus un coupon-rabais de 5,00 \$ applicable à un prochain achat!

Alors suivez l'Étoile d'argent... jusque chez Bizou!

**24.99\$ ou 29.99\$**

Cette offre est valable du 25 novembre au 5 décembre 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks.

**Bizou**

Pour le plaisir de donner.

Carrefour Beauport, Carrefour Neufchâtel, Les Galeries de la Capitale, Les Galeries Chagnon, Place Belle Cour, Place Fleur de Lys, Place Laurier, Place Ste-Foy.

## Le cas Pierre Lamothe

# Le sous-ministre Pigeon y est aussi mêlé

♦ M. Jacques Pigeon, sous-ministre aux Communications, aurait lui aussi refusé, le printemps dernier, de nommer M. Pierre Lamothe, un ancien cadre de l'Assemblée nationale, au poste de secrétaire de son ministère, à cause de ses antécédents péquistes.

par Vincent CLICHE

Par la suite, au cours de l'été, M. Lamothe a reçu un nouveau classement à la baisse, au rang de professionnel, et a décidé de faire appel à la Commission de la fonction publique, alléguant avoir été victime d'une rétrogradation déguisée.

Ses agissements de M. Pigeon ont été dévoilés, hier, à l'enquête de M. Lamothe qui a repris après un ajournement de trois semaines.

Selon un témoin, M. Guy Gauthier, employé de l'Office des ressources humaines, qui agissait comme secrétaire du comité de placement pour combler le poste de secrétaire du ministère des Communications, le sous-ministre Pigeon aurait déclaré à un certain moment qu'il ne voulait pas dans son entourage d'une personne qui avait été mêlée à l'administration précédente.

On sait que M. Lamothe a fait partie, de 1979 à 1983, de cabinets politiques dont celui de l'ex-ministre péquiste, Claude Morin, en tant que secrétaire particulier.

Le témoin Gauthier a aussi admis avoir entendu une déclaration du secrétaire du ministère des Transports, M. Pierre-Émile Tremblay, qui était aussi membre du comité de placement qui évaluait M. Lamothe, qu'à cause de ses antécédents politiques, il (M. Lamothe)



Le Soleil, Reynald Lavole  
Me Jean Keable, procureur de M. Pierre Lamothe.

n'avait pas d'autre possibilité que de devenir professionnel.

À la fin de l'entrevue, M. Tremblay et un autre membre du comité de placement, M. Claude Marchand, secrétaire aux ministères des Relations internationales, ont de plus déclaré qu'il était dommage que M. Lamothe ait été mêlé à l'ancienne administration parce que le job ne comportait pas beaucoup de gestion.

### Deuxième sous-ministre

Depuis le début de l'enquête de M. Lamothe, c'est la deuxième fois qu'un sous-ministre est mis en cause dans des déclarations dérangeant les antécédents péquistes de ce dernier.

On se souviendra que, le 28 octobre dernier, le sous-ministre du Travail, M. Yvan Blain, avait déclaré devant la commissaire, Mme Juliette Barcelo, que les antécédents politiques de M. Lamothe n'en fai-

sait pas une personne impartiale et crédible pour occuper le poste de secrétaire d'un ministère.

L'enquête de M. Lamothe se

poursuit, aujourd'hui, et son procureur, Me Jean Keable, doit décider s'il assignera comme témoin le sous-ministre Pigeon. M. Pigeon a lui aussi des antécédents politiques

puisque, de 1967 à 1970, il a été chef de cabinet du ministre fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du ministre de l'Expansion économique régionale.

## COURS DE CONVERSATION ANGLAISE



Offrez un cadeau TRÈS UTILE.  
— Un cours d'anglais sur VIDEOCASSETTE ou sur MINICASSETTE: en anglais, espagnol, allemand ou italien.

- PROGRAMME POUR TOUT NIVEAU
- COURS INDIVIDUEL OU EN GROUPE

**LPS UN NOM PRESTIGIEUX**

Pour plus de renseignements:

**681-6375**

Cours de culture personnelle

# GRANDE VENTE

## 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

jusqu'à **40%** de rabais.



Afin de vous faire participer à son 15<sup>e</sup> anniversaire, Domicil vous offre jusqu'à 40% de rabais sur presque toutes ses collections. Une pareille occasion avant Noël, ça ne se manque pas!...

Voici quelques exemples des spéciaux offerts:

		Régulier	Spécial			Régulier	Spécial
CASSIA	2 places, en cuir	1 995,00\$	1 595,00\$	LOSANGE	table de salle à diner	1 895,00\$	1 595,00\$
	3 places, en cuir	2 395,00	1 915,00		SIBELLE	Chaise de salle à diner	438,00
EGEO	2 places, en cuir	1 695,00	1 355,00	ANTIBES	2 places, en cuir	2 995,00	2 400,00
TRIO	Modulaire, en cuir	7 995,00	6 800,00		3 places, en cuir	3 495,00	2 800,00

DANIA Superbe design danois. Collection complète: 25% de rabais  
Réduction de 15% et plus sur les vases, tableaux, coussins et couvre-lits.

# domicil

• Offre valable jusqu'à la fin décembre.  
• Achats livrables avant 1988.  
• Toute la marchandise n'est pas nécessairement présentée dans tous les magasins.

LAVAL  
1860, boul. Le Corbustier  
(514) 688-2270

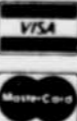
MONTREAL  
505, de Maisonneuve ouest  
(514) 286-1307

GREENFIELD PARK  
(Rive-Sud)  
45, boul. Taschereau  
(514) 465-9656

SHERBROOKE  
3025, rue King ouest  
(819) 821-2915

QUEBEC  
1415, boul. Charest ouest  
(418) 682-5373

Bienôt au nouveau  
DECARIE SQUARE  
6900, boul. Decarie



Nouvelle administration

## la maison du rotin INC.

740, boul. Charest est, Québec 523-6311

<b>SPÉCIAL</b> ENS. DE SALLE À MANGER 4 pièces Rég. 1.049\$ Spécial <b>789\$</b>	<b>SPÉCIAL</b> CHAISE PIVOTANTE Coussins assortis Rég. 419,95\$ Spécial <b>269<sup>95</sup>\$</b>	<b>20%</b> DE RABAIS sur le rotin blanc à prix régulier.
--	---	---

Pour satisfaire tous vos besoins en décoration intérieure, nous possédons un des plus gros inventaires de meubles en rotin, ainsi qu'un immense choix d'articles de décoration.

*Tout ceci à votre disposition. Venez nous voir!*

Ces offres sont valables du 1er au 12 décembre inclusivement.

## À NOUS LA BELLE VIE!

Gagnez un magnifique CONDOMINIUM entièrement meublé de 100 000\$. Choisissez entre un condo situé à Pompano Beach, Floride OU au Domaine Val des Neiges, Mont Ste-Anne.

Lequel choisirez-vous?



Achetez maintenant et soyez éligible au prix MISE-TÔT correspondant. (valable jusqu'au 18 décembre)



### Option plage:

12 voyages par avion aller-retour pour la Floride sur 3 ans (4 voyages par année)

### Option plein air:

Un abonnement familial de ski alpin au Mont Ste-Anne pour trois ans

Limite de 5 000 billets, 100\$ chacun. Tirage le 11 février 1988.

À LA PLAGE / À LA MONTAGNE  
**LE CONDO-SOLEIL**

RÉSERVEZ VOTRE BILLET AU 622-1121 SANS FRAIS

FLORANADA



Les privilégiés des neiges  
**Le Permanent**



Le tirage est sous la surveillance de M. Claude Gagnon, C.A. de la firme Poirand Richard Thorne Ernst & Wherney, Comptables agréés.

# SOLDE

**20%**  
sur toute la  
**MARCHANDISE**  
jusqu'au samedi 5 décembre  
inclusivement.

**20% à 50%** sur  
**BLOUSONS SPORT**  
Tailles: 2 à 20 ans

**40%** sur  
**MANTEAUX**  
Tailles: 2 à 20 ans

Visa  
MasterCard  
American Express

# BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

place XXXXX  
des quatre-boulognes  
658-2218

## Maîtrise d'oeuvre du lien sous-fluvial entre Grondines et Lotbinière

# Lavalin et SNC avarés de commentaires

◆ Les sociétés d'ingénierie SNC et Lavalin n'ont pas, pour l'instant, l'intention de faire savoir si les autorités gouvernementales les ont pressenties pour examiner la possibilité de leur remettre un contrat en vue de construire le lien sous-fluvial entre Grondines et Lotbinière.

par Michel CORBEIL

C'est ce qu'il est permis d'apprendre alors que quatre importants syndicats, dont celui des 1,100 ingénieurs d'Hydro, exigent que la maîtrise d'oeuvre soit confiée à la société d'Etat et non

pas aux firmes indépendantes de génie-conseil.

Joint, à Montréal, M. Robert Racine, le directeur des affaires publiques pour SNC, a répondu qu'à ce stade-ci, « la balle est encore dans le camp d'Hydro ». En 1985, cette firme a réalisé pour le compte de la société d'Etat une étude concluant qu'il est plus fiable de passer sous le Saint-Laurent les câbles à haute tension.

Évidemment, a commenté prudemment M. Racine, les experts de l'époque n'auraient « pas de difficultés à représenter d'autres

études. Mais je ne peux aucunement confirmer qu'Hydro a repris contact avec nous ». Chez Lavalin, une porte-parole a poliment et fermement refusé de commenter quoi que ce soit. Hier, au siège social d'Hydro, le service de relations de presse n'a même pas pu préciser si l'entreprise publique a arrêté un calendrier pour déterminer si elle se tournera vers le secteur privé pour acheminer sous le Saint-Laurent la ligne Radisson-Nicolet-des Cantons.

Pendant ce temps, l'opposition syndicale à cette alternative prend de l'ampleur au sein d'Hydro. Hier,

le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) a réclamé que la société d'Etat obtienne la maîtrise d'oeuvre du tunnel sous le fleuve, comme l'avaient fait, la semaine dernière, les syndicats représentant les employés de métier et de bureau ainsi que les techniciens.

Le président du SPIHQ, M. André Potvin, a émis l'opinion qu'Hydro « peut effectuer la majorité des travaux si elle décide d'y mettre les efforts en ingénierie et d'en faire une priorité. Il faudra, un jour ou l'autre, traverser de nouveau le fleuve. Il est important

qu'Hydro se monte une expertise pour pouvoir juger de la qualité des travaux et superviser le travail des autres par la suite. De plus, le calendrier pour les travaux est « élémentairement incompréhensible que cela demeure aussi serré pour les gens de l'extérieur ».

Le fait que le syndicat ait admis publiquement que la société d'Etat n'a pas mis d'efforts pour développer des experts dans ce domaine n'est pas nécessairement un handicap, a dit M. Potvin. « Personne au monde n'a l'expertise pour le 450 kV en sous-fluvial. Si personne ne maîtrise cette compétence, elle

devrait être créée chez Hydro. Mais comme nous travaillons à la limite du connu, je ne pense pas que nous puissions travailler « en vase clos ».

M. Potvin avance, par ailleurs, que cette collaboration avec l'extérieur ne passe pas obligatoirement par les firmes québécoises comme SNC qui n'a probablement pas les connaissances de pointe pour résoudre des problèmes hautement techniques. Les fabricants de câbles ou les entreprises publiques scandinaves s'imposent davantage dans ce contexte, a-t-il laissé entendre. ◆

# UN NOËL NOUBLIABLE!

C'EST TOUT UN ART!

L'art de réunir tous les éléments d'une

fête réussie et de les assembler en

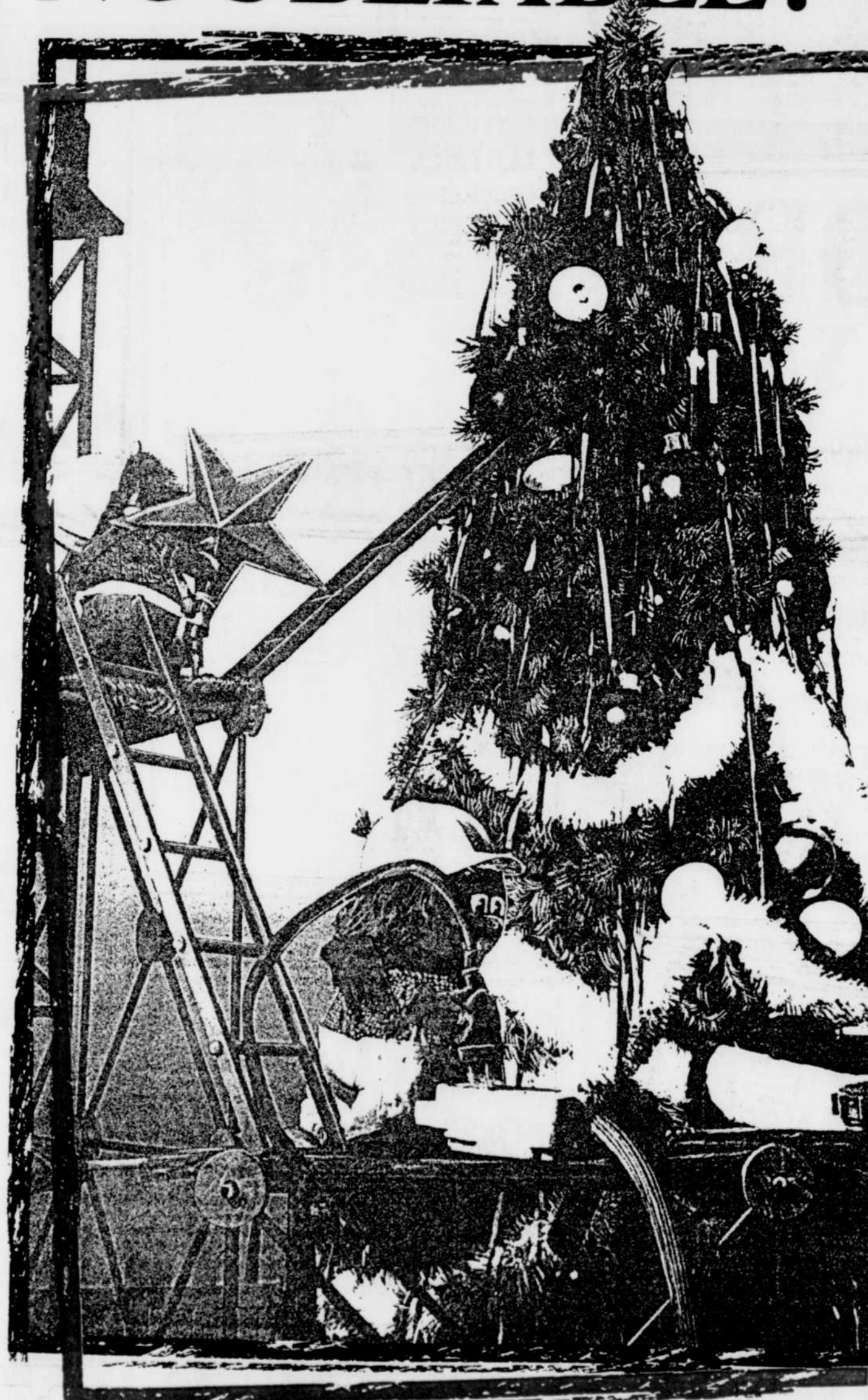
une composition gaie et harmonieuse.

À Place Ste-Foy, vos préparatifs se

feront dans la détente et la bonne

humeur car avec la qualité on ne se

trompe jamais.



PLACE  
**STE  
FOY**

POUR L'AMBIANCE ET POUR LA QUALITÉ.

## Procès de Hains : une subvention n'a jamais été versée

◆ MONTRÉAL (PC) - À la reprise, hier, du procès pour vol et fraude du député libéral de Saint-Henri, Roma Hains, la Couronne a établi à l'aide d'un comptable du ministère québécois de la Justice qu'une subvention gouvernementale de \$1,000 demandée par l'accusé pour les Jeunes du comté de Saint-Henri ne leur a jamais été versée.

par Rollande PARENT

Le député québécois fait face à 42 chefs d'accusation relativement à l'obtention de \$25,000 en subventions octroyées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans le cadre du programme Opération-comtés dont profitent les organismes de loisir des 122 circonscriptions électorales.

Le témoignage du comptable George Prénovost a permis de relier différentes informations recueillies lors de la première partie du procès en juin dernier.

Il a expliqué au juge Luc Trudel de la cour des sessions de la paix les pratiques comptables ayant permis au député de présenter malgré tout des états financiers d'apparence irréprochable.

Dans sa déposition écrite, en octobre 1986, le député Hains a expliqué qu'il avait été entendu d'organiser un tournoi de golf pour recueillir des fonds pour les jeunes et de demander une subvention en leur nom pour constituer une mise de fonds.

Détail troublant, il a été démontré depuis que la demande de subvention a été faite à la fin du mois d'août, soit après la tenue du tournoi de golf.

Le comptable Prénovost a signalé de son côté n'avoir trouvé aucune mention de la subvention dans les états financiers produits à l'issue du tournoi de golf.

Le procureur de la Couronne, François Doyon, a prétendu que le député Hains avait volé les \$1,000 en ne les remettant pas à ceux à qui ils étaient destinés et avait ainsi trompé le gouvernement.

Il semble que le député Hains a demandé en août 1984 une subvention gouvernementale de \$1,000 au nom des Jeunes du comté de Saint-Henri en inscrivant le nom de Georges Durivage, sans avertir ce dernier, comme responsable de ce groupe fictif.

M. Durivage qui s'occupe de loisirs et de sports depuis 25 ans avait reconnu, dans son témoignage de juin, avoir endossé à quelques reprises des chèques obtenus par le député Hains.

Il ne savait pas que ces mêmes chèques étaient par la suite endossés par un certain Lionel Laporte, ancien collègue de travail du député Hains, et dont le nom a été utilisé pour l'obtention de subventions au profit de la Société pour les enfants handicapés du Québec, notamment.

Des bordereaux et chèques déposés en preuve démontrent que ce Laporte ne déposait qu'une partie des sommes dans son compte. Ainsi, sur les \$1,000 en cause, \$600 auraient été déposés.

Aucune preuve n'a été faite quant au sort réservé aux \$400 encaissés.

Une fois complétée la déposition du comptable, la poursuite a voulu faire entendre un témoin déjà entendu susceptible de démontrer qu'un contrat 'bidon' de \$2,000 avait été obtenu par le député Hains en vertu de la loi de l'Assemblée nationale sur le travail de secrétariat.

Il a dû retraiter du fait que le juge Trudel lui a refusé son autorisation.

Aujourd'hui, ce sera au tour de l'avocat du député Hains, Michel Proulx, à présenter une défense. ◆

**Prisons pleines à craquer**

**Marx refuse de commenter la situation**



M. Jean-Claude BERNHEIM.

Le Solliciteur général et ministre de la Justice du Québec, M. Herbert Marx, n'a pas voulu commenter la surmarchette du SOLEIL d'hier, au sujet des prisons qui sont pleines à craquer à Québec et dans l'Est de la province, et sur l'intention du gouvernement de construire de nouveaux centres de détention.

par Guy DUBE

M. Marx a indiqué qu'il préfère prendre connaissance en profondeur du dossier avant d'apporter quelque commentaire que ce soit.

Les chiffres révélés par la Direction de la détention pour tout l'Est du Québec, à la demande expresse du SOLEIL, indiquent clairement que la majorité des prisons sont occupées à pleine capacité et qu'il ne reste plus aucune marge de manoeuvre aux autorités pour fonctionner de façon adéquate. Selon les propos mêmes du directeur de la détention dans l'Est, M. Gilles Blanchard, « on est rendu à la limite ». Les régions les plus touchées sont Québec, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et l'Estrie.

Prudent, M. Marx attend de se faire confirmer toutes les données

avant de s'aventurer. On sait que le ministre Marx assume l'interim comme Solliciteur général du Québec, à la suite de la démission de M. Gérard Latulippe, l'été dernier. Les prisons québécoises relèvent du Solliciteur général.

**« Cercle vicieux »**

De son côté, le président de l'Office des droits des détenu(e)s (ODD), M. Jean-Claude Bernheim, qualifie de « cercle vicieux », d'« absurde » et d'« aberrant » le fait que le gouvernement songe à construire des prisons « qui seront ensuite remplies avec des gens dont les dé-

lits n'ont généralement rien à voir avec la sécurité publique ».

M. Bernheim précise que l'idée va à l'encontre du principe de « dépenalisation » du ministre de la Justice du Québec.

Le criminologue mentionne que les juges usent de plus en plus du pouvoir qui leur est donné, citant en exemple les 32 446 admissions, dans la seule année 1986, dans les 30 prisons du Québec.

« Les nouvelles prisons seront pleines et la roue tournera comme ça indéfiniment », avertit-il, précisant qu'on revient au point de départ d'il y a 10 ans. ●



M. Marx veut prendre connaissance en profondeur du dossier.



**NOËL** chez **JEAN COUTU**

**SONORA**  
Collection complète de maquillage dans un coffret à bijoux "Le Box".  
Réf.: #275, #620, #621  
Valeur: 17,50\$  
"Le Dome" grande classique  
Réf.: #605  
Valeur: 24,95\$  
Prix J.C. **17,99\$**    Prix J.C. **11,99\$**

**ENGLISH LEATHER**  
Pour lui!  
Ce pratique quatuor, idéal pour le voyage comprend: une crème à barbe concentrée 40 ml, un après-rasage 50ml, une cologne 50ml et un désodorisant en bâton 25g.  
Réf.: #931  
Valeur: 13,50\$  
Prix J.C. **10,79\$**

**NINA RICCI**  
Offre prime!  
Avec tout achat de 25,00\$ et plus de produits parmi la prestigieuse collection L'Air du Temps de Nina Ricci, recevez sans frais supplémentaires une  
**EAU DE TOILETTE**  
en atomiseur 30 ml

**ALYSSA Ashley Musk**  
Cet ensemble comprend un gel moussant parfumé 100ml, une cologne en vaporisateur naturel 30ml et une huile 7ml.  
Réf.: #7030  
Valeur: 19,50\$    Prix J.C. **12,76\$**  
**CHANTILLY de Houbigant**  
Ce magnifique sac à cosmétiques sera votre gratification à l'achat de cet ensemble comprenant une eau de toilette en vaporisateur 28ml, une lotion pour le corps 25ml et un talc parfumé 50g.  
Réf.: #1363  
Valeur: 17,80\$  
Prix J.C. **11,26\$**

**AZIZA**  
Rouge à lèvres Aziza, aux magnifiques teintes s'harmonisant avec les couleurs automnales.  
Valeur: 3,50\$  
Prix J.C. **2,79\$**

**CUTEX**  
Pour le maquillage de vos ongles, un choix sûr. Le poli à ongles de marque Cutex.  
Venez choisir le votre parmi les nouvelles teintes saisonnières  
**1,59\$** chacun

**EYELURE**  
Une bonne façon de mettre vos mains en évidence, les ongles Easynails de Eyelure s'appliquent instantanément! Sans attendre! Sans colle! Avec les nouvelles bandes adhésives!  
Double quantité: 40 pour le prix de 20  
Valeur: 7,95\$  
Prix J.C. **5,96\$**  
EYELURE  
Pour rehausser l'éclat de vos yeux, les faux-cils Eyelure, les cils les plus faciles à poser du monde!  
Valeur: 6,95\$  
Prix J.C. **5,29\$**

**ANNE-MARIE**  
Une offre irrésistible!  
Avec tout achat de 8,50\$ et plus de produits Anne-Marie, recevez gratuitement cette jolie pochette renfermant:  
Un lait jeune femme 30ml, une lotion hydratante 30ml, un vernis Luminonge Coquelicot et un crayon kajal "Le Double" noir/bleu cosmos.  
Valeur de **9,50\$**

**Monsieur Houbigant MUSK**  
Cet ensemble comprend une cologne en vaporisateur 50g, un désodorisant en bâton 75g et un baume après-rasage 100ml.  
Réf.: #4531  
Valeur: 17,50\$  
Prix J.C. **13,99\$**

**JEAN COUTU**

- STE-FOY**  
● Place des Quatre-Bourgeois
- QUÉBEC**  
● 5, Marie-de-l'Incarnation  
● 1455, chemin Ste-Foy  
● Carrefour Les Saules  
● 2090, boul. Ste-Anne  
● 3417, 1re Avenue  
● 999, avenue Cartier
- CHARLESBOURG**  
● 8940, boul. Henri-Bourassa
- NEUFCHÂTEL**  
● Carrefour Neufchâtel
- BEAUPORT**  
● Carrefour Beauport
- STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**



## LES FAITS DIVERS

## Prise de photo et d'empreintes digitales d'un justiciable

## Un juge déclare la mesure inconstitutionnelle

La bonne vieille habitude des corps policiers de prendre photo et empreintes digitales d'un citoyen cité à comparaître avant même qu'il soit trouvé coupable, vient d'être déclarée inconstitutionnelle, par le juge Robert Sansfaçon, de la cour des sessions de la paix.

par Louise LEMIEUX

C'est à Shawinigan que le juge Sansfaçon a rendu son jugement. « Ce jugement concerne un cas particulier, mais il se veut d'application générale », constate le juge Sansfaçon. La cause a été portée en appel. Ce n'est pas avant un jugement final que les policiers changeront leurs habitudes. « Pour l'instant, les conséquences du jugement ne sont pas encore visibles... cela dépendra de ce que les avocats vont conseiller à leurs clients », fait Me Pierre Bou-

tin, l'avocat de la Couronne qui a piloté le dossier à Shawinigan.

La cause concerne un justiciable de Shawinigan qui reçoit une citation à comparaître. Comme d'habitude, ce « papier de cour » ordonne à M. A. de se rendre à la cour pour être accusé de vol, et au poste de police pour fins d'identification. A la date prévue, M. A. est bien là devant le tribunal, mais il ne s'est pas présenté au poste de police pour la prise de photo et d'empreintes comme le lui ordonnait la citation à comparaître. D'où l'accusation de la Couronne qui amène le citoyen devant le juge Sansfaçon.

La Loi sur l'identification des criminels prévoit à l'article 2, que toute personne accusée mais non trouvée coupable doit se soumettre au bertillonnage, c'est-à-dire à la prise d'empreintes digitales et de photos. Ces dispositions sont

contraires à l'article 7 de la Charte des droits et libertés, soutient l'avocat de M. A.

Le juge Robert Sansfaçon, dans un jugement qui risque de changer les habitudes de la police s'il n'est pas cassé en appel, lui donne raison.

«...il devient dès lors évident que la liberté et la sécurité de M. A. étaient compromises lorsqu'on lui impose l'application des dispositions combinées de la Loi de l'identification des criminels... », écrit le juge Sansfaçon.

## Des empreintes pour identifier

Le juge Sansfaçon reconnaît que la prise d'empreintes digitales est fort utile pour identifier les criminels, voire irremplaçable, pour s'assurer que ce soit la bonne personne qui soit accusée et condamnée. Cependant, en vertu du principe de la présomption d'innocence si

cher à notre système judiciaire, il est difficile d'admettre que l'on fiche un citoyen sans raison et sans autorisation, constate le juge Sansfaçon.

Toutes les citations à comparaître émises par la police comprennent deux dates: une pour la prise d'empreintes au poste de police, l'autre pour la comparution devant le tribunal. « Aucune validation, aucune explication ne doit être donnée à qui que ce soit, aucun examen judiciaire ne peut être effectué de cette décision. Le citoyen canadien protégé par la Charte ne peut donc même pas savoir pour quel motif on lui impose cette ingérence dans sa liberté et la sécurité de sa personne », reproche le juge Sansfaçon à l'article 2 de la Loi sur l'identification des victimes d'actes criminels.

Le juge qualifie de « grave erreur » l'obligation faite au citoyen accusé (et non coupable encore) d'un crime de donner ses empreintes digitales sous peine de se voir arrêté s'il ne se conforme pas à cette contrainte.

La Loi sur l'identification des criminels est antérieure à l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés.

## Et que deviennent les empreintes?

Le juge Sansfaçon s'interroge aussi sur la conservation des empreintes digitales.

Bien sûr, la police est en droit de prélever les empreintes des citoyens trouvés coupables. Mais que deviennent toutes celles prises lors d'enquêtes policières, les autres prélevées inconstitutionnellement sur toutes les personnes accusées? La loi ne prévoit aucune balise, elles sont donc « disponibles pour qui que ce soit, pour quelque raison que

ce soit et qui plus est s'il advenait que la personne soit libérée ou acquittée par la suite, on ne prévoit d'aucune façon des modalités de disposer desdites empreintes digitales », s'inquiète le juge Sansfaçon.

Tant à la Sûreté du Québec

## Accusé du meurtre de son frère, Jacques Coulombe s'est pendu

Le juge n'aura pas besoin d'imposer une sentence à Jacques Coulombe: le jeune s'est pendu il y a près de six semaines. Il est mort trois semaines plus tard. Le jeune homme de 24 ans a avoué avoir tué son frère le 4 mai en fonçant sur lui avec sa voiture. Une question d'argent était à l'origine du différend entre les deux frères.

Jacques Coulombe s'était réfugié dans sa voiture, pour se protéger contre son frère Michel qui le pourchassait, machette au poing. Ayant mis la voiture en marche, Jacques a ensuite foncé sur son frère, pour lui faire peur. Il a pesé trop fort sur l'accélérateur, écrasant son frère contre le mur. L'incident est survenu sur la rue Sainte-Hélène, là où habitait Michel Coulombe.

En août dernier, Jacques Coulombe a avoué sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire. Il devait recevoir sa sentence, hier. En s'enlevant la vie, l'accusé a été encore plus sévère que ne l'aurait été le juge. Jacques Coulombe a posé le geste fatal au domi-

qu'à la police de Québec, on n'a pas encore entendu parler de ce jugement qui risque de changer de vieilles habitudes. La question soulevée dans le jugement du juge Sansfaçon est d'une importance telle que la Cour suprême pourrait être appelée à la trancher.

cile de ses parents, au Saguenay. Il était en liberté sous caution en attendant de recevoir sa sentence.

## Le maire de Gallix fait face à 110 chefs d'accusation

Un total de 110 chefs d'accusation de faux, fraudes et abus de confiance pèsent sur Léo Méthot, maire de Gallix, municipalité de la banlieue de Sept-Îles. Trente ont été portés contre lui, hier, et les 80 premiers avaient été enregistrés au greffe du palais de justice de Sept-Îles, au cours de l'été dernier.

par Lucien LATULIPPE

L'accusé, âgé de 33 ans, a comparu devant le juge Yvon Mercier, juge en chef de la cour provinciale à Québec, qui a maintenu sa liberté provisoire. L'enquête préliminaire a été fixée au 14 décembre.

Selon les dénonciations autorisées par Me Pierre Lapointe, procureur de la Couronne à Sept-Îles, les infractions reprochées à M. Méthot auraient été commises en tant que maire ou représentant de la municipalité de Gallix.

Cinq autres personnes, dont un avocat de Sept-Îles, ont été impliquées, hier, dans un certain nombre de ces mêmes infractions, sous des accusations de complot, de fraudes, de faux et d'utilisation de faux. Me André Laurin, André Thibault, entrepreneur en construction, son épouse Lise, Yvon Thibault et André-A Thibault, marchand d'huile de chauffage, doivent subir leur enquête préliminaire le 15 décembre et tous sont en liberté provisoire.

## Abus sexuels: le procès de Marceau fixé au 26 février

Le procès de M. Aurèle Marceau, de Saint-Nazaire de Bellechasse, qui est accusé de nombreux abus sexuels sur des jeunes, a été fixé, lundi, au 26 février. À la mi-novembre, le prévenu avait opté pour un procès devant un juge seul, après avoir renoncé à son enquête préliminaire.

par Lucien LATULIPPE

L'accusé qui est âgé de 46 ans est soupçonné d'agressions sexuelles, de sodomie et de grossière indécence sur des adolescents dont certains étaient ses élèves alors qu'il était enseignant à la polyvalente de Saint-Damien.

Les infractions se seraient déroulées entre 1985 et 1987. Suspendu de ses fonctions, M. Marceau est en liberté provisoire sous un cautionnement assorti de plusieurs conditions.

Le procès aura lieu au palais de justice de Montmagny où Me Marcel Guimont est procureur de la Couronne. Me Hubert Couture est en défense.

## LE SOLEIL

ABONNEMENT:  
647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais:  
1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi:  
7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche:  
8h00 à 12h00

## Pour avoir corrigé l'un de ses passagers

## Le chauffeur d'un autobus d'écoliers trouvé coupable

Le chauffeur d'un autobus d'écoliers n'a pas l'autorité pour corriger l'un de ses passagers.

par Lucien LATULIPPE

La cour d'appel de Québec en a décidé ainsi dernièrement et, par là, elle a renversé la décision du juge de première instance qui avait avancé que le chauffeur d'autobus d'écoliers représentait les parents des enfants qu'il transportait et qu'il avait leur autorité pour imposer une correction à l'un d'eux.

Le litige s'était produit dans la

Beauce en 1985. Un écolier de 14 ans avait changé de place dans l'autobus et le chauffeur lui avait ordonné de retourner au siège qui lui était assigné.

Semble-t-il que l'écolier a voulu se montrer récalcitrant. Le chauffeur se serait levé et l'aurait poussé dans le dos pour le conduire à son siège sur lequel il l'aurait assis en lui appuyant sur le thorax ou la gorge. Les témoignages ont été contradictoires sur ce point.

Le juge de première instance avait rendu sa décision en janvier

1986. L'appel avait été requis par Me Martin Chabot, procureur de la Couronne au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, qui s'est dit très heureux de cette décision.

« C'était une question de principe que je trouvais très importante », a mentionné Me Chabot au SOLEIL qui l'a joint par téléphone, hier.

Bien que trouvé coupable, le chauffeur impliqué ne s'est vu imposer aucune sentence. La Cour d'appel lui a plutôt accordé une libération inconditionnelle, lui épargnant ainsi un dossier judiciaire.

## JOUEZ GAGNANT POUR NOEL

## LA BAIE VOUS SERT UNE PAIRE D'AS!



2 POUR 35\$

Économisez jusqu'à 60% sur les 2!  
Sélection de pantalons en velours côtelé pur coton pur hommes. Des marques connues telles que 'Baycrest', 'Bay Club' et 'Imperial'. Modèles sans pinces ou à pinces et ceinture en côtelé 6 raies et bien d'autres modèles. Coloris divers. Ord. 24,99 à 45\$.  
1 pour 19,99 ou 2 pour 35\$

2 POUR 50\$

Économisez 50% sur les 2!  
Pantalons en flanelle pure laine pour hommes. Modèles avec ou sans pinces. Gris, noir, fusain, marine, beige chiné ou bleu chiné.  
Ord. 50\$. 1 pour 29,99 ou 2 pour 50\$



2 POUR 60\$

Économisez 53% sur les 2! Toute notre sélection de pantalons mode de marques connues pour hommes. 'Bay Club', 'Imperial', 'David Elliot', 'Calzoni' et plus. Modèles à pinces dans tout un choix de coloris et de motifs. Ord. 65\$.  
1 pour 34,99 ou 2 pour 60\$

Pantalons, rayon 314

Une tradition de Noël

Le choix varie selon le magasin.  
En vigueur jusqu'au 7 décembre.

la Baie

LES FAITS DIVERS

Pour tentative de meurtre à Charlesbourg

Éric Beaupré écope de 13 ans de pénitencier

Une sentence de 13 ans de pénitencier a été imposée à Éric Beaupré, âgé de 20 ans, pour tentative de meurtre sur un chauffeur

par Lucien LATULIPPE

de taxi de Charlesbourg. Me André Gaulin a laissé entendre au SO LEL, hier, qu'il n'interjetterait pas

en appel de cette peine imposée à son client.

En prononçant cette sentence des plus exemplaires, le juge Narcisse Proulx, de la cour des sessions de la paix à Québec, a tenu compte que l'accusé, malgré son jeune âge, avait déjà un dossier judiciaire imposant.

Sans adresse fixe, Éric Beaupré

avait écopé de cinq ans de détention, à la mi-novembre, pour un vol qualifié commis à Saint-Jean-Port-Joli, le 29 avril. Les deux sentences sont concurrentes et, dans chaque cas, le prévenu a avoué sa culpabilité.

La tentative de meurtre à Charlesbourg s'était déroulée, le 13 août, dans une maison de la 47e Rue. Le chauffeur de taxi a fait monter à Québec deux clients qui devaient lui voler quelque \$200 en le blessant à coups de couteau.

Éric Beaupré fut arrêté le lendemain et l'enquête devait permettre de le relier au vol de Saint-Jean-Port-Joli. La cause de Richard Vermette, son présumé complice pour la tentative de meurtre à Charlesbourg, a été fixée au 21 décembre.

Heurtée par un autobus

Un accident entre un autobus de la CTCUQ et une auto a fait un blessé, vers 9h30, hier matin, sur le chemin-Saint-Louis, à Sainte-Foy. L'automobile tentait de s'engager sur le chemin Saint-Louis. Selon la police, la conductrice n'aurait pas vu l'autobus qui la dépassait par la gauche. Elle a subi des blessures au dos et au cou. Le conducteur de l'autobus a bien essayé d'éviter le pire. Son véhicule s'est arrêté sur un mur de ciment. Trois passagers se trouvaient à bord au moment de l'accident. Aucun d'eux n'a été blessé.

MANNEQUIN

Place Québec

3 JOURS SEULEMENT

Groupe de PANTALONS

Valeurs jusqu'à 200\$

79\$

Groupe ENSEMBLES 2 PIÈCES EN TRICOT

Valeurs jusqu'à 420\$

99\$

TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN EST RÉDUITE

Toutes ventes finales



POUR VOUS

Spécialistes en:

- coloration
- esthétique
- pédicure
- manucure

*Vivez une allure*

**maxine**  
coiffure

Place Ste-Foy 651-6885

des lectures en Fêtes!

Roman



Roman



	Normalement vendu à	Prix spécial GARNEAU
A - Les amours blessées par Jeanne Bourin - Un récit exaltant dans l'intimité de Cassandra et Ronsard	19,95	17,95
B - Les saisons du cœur par Cynthia Freeman - Une œuvre magistrale	18,95	16,95
C - Quand le destin bascule par Barbara Taylor Bradford - Trois générations de femmes libres et indomptables	19,95	17,95
D - La terre de Cassandra par Mary Elmiad - L'histoire héroïque d'une femme qui reprend possession de sa terre natale	19,95	17,95
E - L'amour entre les lignes par J. Michael - L'auteur de « Prête-moi ta vie »	18,95	17,95
F - Les filles de Caleb - Tome I et II - par Arlette Cousture - Présentation en coffret de luxe du grand succès de littérature québécoise	38,90	34,95
G - L'univers est dans la pomme par Sol	12,95	10,95
H - Tous les jours de ma vie par Hilary Bailey - Un grand roman, à la fois émouvant et drôle	19,95	17,95
J - L'héritage - par Victor-Lévy Beaulieu - Le roman de la série télévisée	19,95	17,95
K - Le protocole de l'ombre par J.M. Simmel - Une lecture irrésistible	21,95	19,95
L - Livre de sang par Clive Barker - Recueil d'histoires fantastiques par un maître du genre	17,95	15,95
M - Daddy par Loup Durand - Un roman au rythme diabolique	24,95	22,95
N - L'amour au temps du choléra - Gabriel Garcia Marquez - Le pendant de Cent ans de solitude	28,00	25,95

**librairie L'ACTION**

•Place Laurier

# la liberté

## Multi-décor

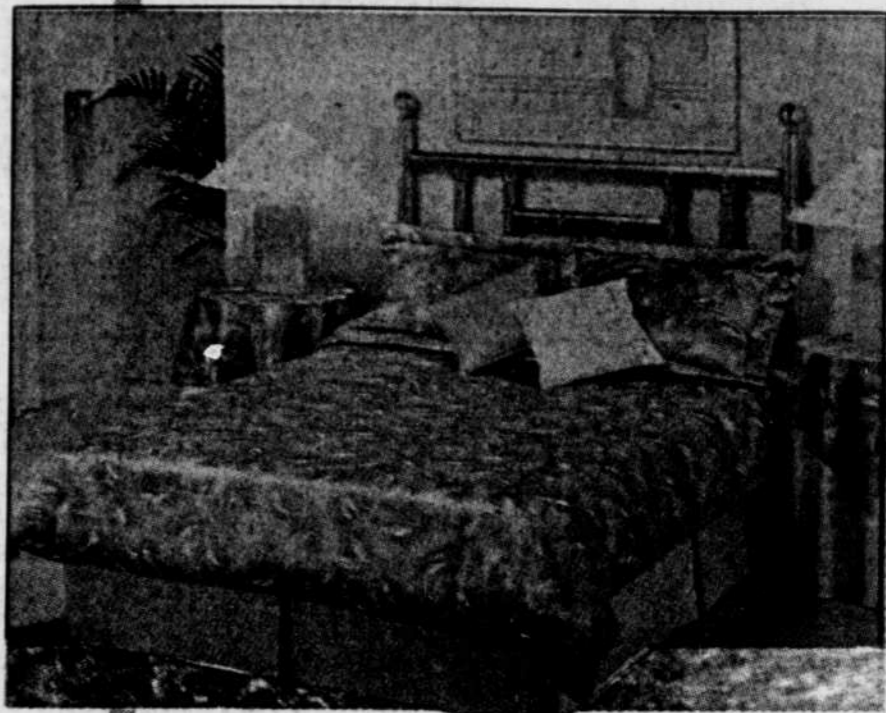
UN NOUVEAU CONCEPT À MULTIPLES BOUTIQUES DONNANT À NOTRE RAYON DE LA DÉCORATION UN LOOK ENTièrement NOUVEAU DANS UNE AMBIANCE RAFFINÉE. C'EST GRAND, C'EST BEAU ET C'EST REMPLI D'IDÉES PLEINES DE FRAÎCHEUR.

### UN BRIN DE TOILETTE

La salle de bains se pare de ses plus beaux atours: serviettes duveteuses, teintes précieuses, savonnettes parfumées offrent leurs caresses. Les accessoires hauts en couleurs s'harmonisent au décor: porte-savon, poubelle décorative, distributeur de papiers mouchoirs, porte-serviettes, panier à linge, tapis de salle de bains, rideaux de douche etc. Découvrez des collections innovatrices conçues pour les besoins d'aujourd'hui.



### HABILLEZ VOTRE DÉCOR



Réveils pastel, fleuris ou rayés, succombez à nos ensembles tout confort pour votre chambre à coucher.

Le charme douillet de notre boutique de la literie, c'est aussi un vaste choix de papiers peints, de rideaux, de stores, d'oreillers moelleux, de coussins, de couvertures et de cadres qui donneront à votre atmosphère un cachet hors du commun.

### DES IDÉES BIEN CUISINÉES

Nos accessoires de cuisine, sages, pimpants ou sophistiqués, sont fonctionnels et avant-gardistes. De quoi aiguïser l'appétit!



### LA TOUCHE FINALE

Allongés ou bombés, discrets ou imposants, de verre, de porcelaine ou de laiton, nos vases et bibelots décoratifs vous raviront.



À NOTRE BOUTIQUE MULTI-DÉCOR  
JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT

# 20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

50%

SUR UNE SÉLECTION DE RIDEAUX DE DENTELLE EN MAGASIN

50%

SUR UNE SÉLECTION D'ENSEMBLES DE SERVIETTES 3 MORCEAUX

50%

SUR UNE SÉLECTION DE DOUILLETES "SPRINGMAID"

OREILLERS

RÉGULIER 14,50\$  
SPECIAL 8<sup>88</sup>

REINE 17,50\$  
SPECIAL 9<sup>99</sup>

### MAGIE DE NOËL

Illuminez la période des Fêtes avec un sapin digne des contes de fées, parsemé de mille et une fantaisies.

